

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1169 Dimanche 16 janvier 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

A partir d'aujourd'hui
**Les contrôleurs
des prix
à pied d'œuvre**

Lire en page 6

Ben Ali définitivement déchu après sa fuite

TRIOMPHE

**de la rue
tunisienne**

Lire pages 3, 4 et 5



- Le président par intérim prête serment
- Retour sur les 29 jours d'émeutes
- Des scènes de pillage déplorées

Publicité

 **Doubli W'Zid** Avec **30** DA  **70** DA de **Bonus**

• Inscris-toi : tape *535# et choisis Allo 30. • Coût de souscription 30DA, offrant 70DA de bonus. • Le bonus est valable vers tous les réseaux nationaux de 1h à 13h. • La tarification du bonus est de 10DA/minute indivisible. • Au-delà du bonus, la tarification est de 5DA/30sec. • Le bonus est valable 24h. • La promotion est valable du 5 au 24 Janvier 2011.



Midi Libre N°1169 du 16/01/2011 451/11

Repères

25.000

Ivoiriens ont fui vers les pays limitrophes en raison de la crise post-électorale que vit la Côte d'Ivoire depuis le scrutin présidentiel du 28 novembre dernier.

16

morts est le bilan des inondations enregistrées dans le nord-est de l'Australie a annoncé le Premier ministre du Queensland, Anna Bligh.

300.000

est le dernier bilan arrêté du nombre d'enfants armés dans le monde. Un chiffre non officiel et qui peut-être est bien en deçà de la réalité.

Une cellule de suivi au MAE



Le ministre des Affaires étrangères a installé, depuis la fin de la semaine écoulée, une cellule au sein de son département chargée de suivre le développement de la situation en Tunisie et particulièrement celle de la communauté algérienne établie dans le pays voisin. Les instructions de M. Medelci sont plus que claires affirme une source proche de ce département. Il s'agit de veiller à assurer les meilleures conditions pour les Algériens qui se présenteront éventuellement à l'ambassade algérienne à la recherche d'un refuge ou d'une meilleure sécurité. Rappelons que parmi les personnes tuées dans ces troubles figure un citoyen algérien dénommé Mergheni Tahar, a indiqué vendredi une source diplomatique algérienne à Tunis.

Alliot Marie face à ... ses propos



Michèle Alliot-Marie avait surpris les observateurs de la scène internationale les plus avertis en proposant, mardi passé, devant l'Assemblée nationale de son pays le savoir-faire français à la police tunisienne pour "régler les situations sécuritaires". Critiquée devant l'Assemblée nationale par l'opposition sur l'extrême retenue de la réaction française face à la répression en Tunisie, la ministre des Affaires étrangères a répondu : "Plutôt que de lancer des anathèmes, je crois que notre devoir est de faire une analyse sereine et objective de la situation." Une question s'impose alors. Quelle sera la réaction de la chef de la diplomatie française maintenant que la rue tunisienne a réussi à faire tomber Ben Ali et que son propre pays a refusé le refuge au président déchu ?

Le renouvellement du bâtonnat reporté



Les élections prévues, hier, pour le renouvellement du barreau d'Alger ont finalement été reportées à une date ultérieure avons-nous appris de source sûre. Un report décidé pour justement permettre à l'ancienne équipe de présenter le bilan financier et moral du bilan écoulé lors d'une réunion qui sera présidé par Abdelmadjid Silini le 22 janvier prochain à Alger. Lors du précédent mandat, les «divergences» étaient à l'origine du retrait du barreau de sept membres du conseil de l'ordre des avocats d'Alger.

L'ambassade de Tunis à Alger sous haute surveillance

L'ambassade de Tunisie à Alger, entourée d'un important cordon de sécurité, était inaccessible hier. Les services de la police nous ont signifié, hier, qu'« il est interdit de se rendre » à la représentation diplomatique du pays voisin qui vient de vivre une véritable transition historique. La décision de fermeture de l'accès à l'ambassade obéit semble-t-il à la volonté de pallier tout éventuel dérapage d'autant plus qu'à travers le monde, particulièrement à Paris, l'ambassade tunisienne a été prise d'assaut par les ressortissants de ce pays pour célébrer et crier victoire après la chute de Ben Ali.



Les assurances se portent bien



Le secteur des assurances en Algérie a réalisé un chiffre d'affaires de près de 79 milliards de dinars en 2010, en hausse de 6% par rapport à 2009, selon les prévisions de clôture rendues publiques hier par le Conseil national des assurances (CNA).

Le chiffre d'affaires enregistré par le secteur durant le seul troisième trimestre 2010 a atteint 15,5 milliards de dinars (MDS DA), en baisse de 13,2% par rapport au 3e trimestre 2009, dont 8,6 mds de DA pour la branche automobile, indique un bilan provisoire du CNA.

Ce chiffre était de 59,2 mds de DA à fin septembre et de 43,7 mds de DA à la fin du premier semestre 2010. La production du quatrième trimestre 2010 s'établirait donc à près de 20 mds DA, selon les mêmes prévisions.

Le marché algérien des assurances est composé de seize compagnies dont quatre publiques (CAAR, SAA, CAAT, CASH) qui représentent plus de 70% du portefeuille, deux publiques spécialisées dans l'assurance-crédit que sont la CAGEX (exportations) et la SGCI (immobilier), un réassureur public (CCR), deux mutuelles (CNMA, MAATEC) en plus de six assureurs privés étrangers représentant 23% de la production (CIAR, 2A, Trust, GAM, Salama et Al Rayan) et enfin d'un privé national (Alliance).

Les Tunisiens et le spectre de l'empoisonnement par l'eau

La télévision officielle tunisienne a appelé durant toute la journée d'hier les citoyens au calme après que des rumeurs les plus folles ont circulé dans le pays dont l'une des plus dominantes était celle faisant de l'empoisonnement de l'eau du robinet par les anciens fidèles du désormais ex-président Ben Ali qui n'auraient pas accepté la défaite. Du coup, plusieurs responsables du secteur ont effectué des interventions en direct pour démentir cette information qui ne «sert qu'à semer davantage de terreur aux sein des citoyens tunisiens».

Dixit



Barack Obama, président américain

«Je condamne et déplore le recours à la violence contre des citoyens qui ont exprimé pacifiquement leur opinion en Tunisie et applaudis le courage et la dignité du peuple tunisien... J'encourage toutes les parties à maintenir le calme et à éviter des violences et appelle le gouvernement tunisien à respecter les droits de l'Homme et à organiser dans un proche avenir des élections libres et justes qui reflètent la volonté réelle et les aspirations des Tunisiens»

LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT ASSURE L'INTERIM EN TUNISIE

Ben Ali définitivement déchu

Le Conseil constitutionnel a finalement désigné le président de la Chambre des députés, Foued Mebezza, pour assurer par intérim la présidence de la Tunisie, conformément aux dispositions de l'article 57 de la Constitution de ce pays.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Avant, on annonçait le Premier ministre, Mohamed Ghannouchi à ce poste, conformément à l'article 56 de ladite constitution, mais force est de constater la caducité de cette disposition, confirmant de la sorte qu'il s'agit bel et bien d'une «vacance de la Présidence de la République» et pas d'«empêchement provisoire» tel que stipulé par la loi fondamentale tunisienne. Selon un communiqué publié hier par le Conseil constitutionnel, la vacance de pouvoir a été décrétée étant donné que le Président Zine El Abidine Ben Ali a quitté le pays sans déléguer ses pouvoirs au Premier ministre conformément aux dispositions de l'article 56 de la Constitution, en réponse au Premier ministre qui avait réclamé, la veille, l'application de cette dernière disposition de loi. Le même communiqué souligne que «les conditions constitutionnelles sont remplies pour que le président de la Chambre des députés assume immédiatement les fonctions de président de la République par intérim», et ce



Foued Mebezza, nouveau président par intérim de la Tunisie.

avant la tenue d'élections dans les 60 prochains jours. Donc, le président de la République par intérim va prêter serment devant les deux chambres du Parlement tunisien (Chambre des députés et Chambre des conseillers), qui vont se réunir en séance commune tel que prévu par la Constitution. Selon cette dernière, le président par intérim va exercer les attributions dévolues à son prédé-

cesseur sans toutefois pouvoir recourir au référendum, démettre le gouvernement, dissoudre la Chambre des députés ou prendre les mesures exceptionnelles prévues dans l'article 46 de ladite Constitution. En outre, le président de la République par intérim, qui ne peut procéder à la modification de la Constitution ni à la présentation d'une motion de censure contre le gouvernement, ne pourra pas présenter sa candidature à l'élection présidentielle qui se tiendra dans un délai n'excédant pas les deux mois. Sur le plan international, les Etats-Unis et l'Union européenne sou-

tiennent le combat du peuple tunisien, déplorant l'usage de la force contre des citoyens revendiquant leurs droits et appellent à des élections démocratiques, alors que la Chine fait part de ses inquiétudes tout en souhaitant le rétablissement de la stabilité en Tunisie. En attendant, la rue ne décolère pas et des troubles sont signalés à travers plusieurs régions du pays, ce qui laisse le doute planer entièrement sur l'avenir de ce pays du Maghreb. Les autorités, rappelons-le, ont décrété un couvre-feu et un état d'urgence dans tout le pays.

M. C.

Appels mondiaux à un règlement pacifique de la crise

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les réactions internationales à la crise politique, qui prévaut en Tunisie, se partagent entre des appels au calme et au respect de la volonté du peuple tunisien. Ainsi, les Nations unies, par la voix de leur SG, Ban Ki-Moon, s'est dit attristé par les morts dans les mouvements de protestations populaires qui secouent la Tunisie. «Je suis de très près et avec préoccupation la situation en Tunisie. Je suis attristé par les pertes en vies humaines et j'appelle de nouveau à la retenue dans le recours à la force et au plein respect de la liberté d'expression et d'association», a-t-il dit, tout en appelant à résoudre les problèmes de façon pacifique. De son côté, le président des Etats-Unis, tout en saluant «le courage et la dignité du peuple tunisien», appelle le gouvernement à organiser des «élections libres et justes». «J'encourage toutes les parties à maintenir le calme et à éviter des violences et appelle le gouvernement tunisien à respecter les droits de l'homme et à organiser dans un proche avenir des élections libres et justes qui reflètent la volonté réelle et les aspirations des Tunisiens», a déclaré Barack Obama. L'UE pour sa part, a appelé à une solution démocratique «durable» en Tunisie. La Grande-Bretagne elle, s'est prononcée en faveur d'un règlement pacifique de la crise. «Je condamne la violence et nous appelons les autorités tunisiennes à faire tout leur possible pour régler pacifique-

ment la situation. Je plaide pour un retour rapide à l'ordre public, la retenue de toutes les parties, et pour un passage ordonné à des élections libres et équitables et une expansion immédiate des libertés politiques en Tunisie», a déclaré William Hague, le ministre britannique des AE. La chancelière allemande Angela Merkel a appelé à l'instauration d'«une véritable démocratie» en Tunisie, tout en soulignant la nécessité d'utiliser «cette césure profonde dans l'histoire de la Tunisie» comme «un nouveau départ». Pékin de son côté, a fait part de son souhait de voir la stabilité se rétablir de nouveau en Tunisie. Dans une déclaration à la presse, un porte-parole du ministère chinois des AE, Hong Lei, a fait part des inquiétudes de son pays face à ce qui se passe en Tunisie, tout en souhaitant que «la stabilité soit rétablie le plus vite possible». «Nous lançons un appel sincère et amical aux différentes institutions en Tunisie et à toutes les composantes sociales pour faire prévaloir le calme, la retenue et la dialogue», souligne par ailleurs, un communiqué du ministère des AE d'Italie. Enfin, Le porte-parole du ministère des AE qatari a déclaré que «le Qatar respecte la volonté et le choix du peuple tunisien», affirmant «suivre les événements en cours en Tunisie», tout en indiquant que «le Qatar s'engage à maintenir ses solides relations avec le peuple tunisien (...) et à les développer dans l'intérêt des deux pays frères».

L. B.

Sous la Plume

Une nouvelle page d'histoire

PAR SORAYA HAKIM

La fuite effrénée du président Ben Ali déchu, qui a régné sans partage durant 23 ans, sous la poussée de la révolution des jasmins va-t-elle ouvrir la voie à la démocratie ? C'est encore bien prématuré pour le dire bien que cela soit un vœu ardent. La France l'a lâché honteusement même si initialement elle lui avait accordé une terre d'asile ou un exil doré c'est tout comme. Notre personnage s'est retrouvé persona non grata, la raison d'Etat a ses secrets.

Cependant avec la proclamation de Ghannouchi comme président par intérim, on est passé de justesse devant une entorse à la Constitution tunisienne. Ghannouchi Premier ministre auto-proclamé président pour remplacer momentanément Ben Ali a causé des frayeurs à ces milliers de Tunisiens sous le choc et qui, il faut le dire, sont dans une totale confusion car leur avenir reste incertain même si on a pu constater ici et là des scènes de liesse. Pas question pour ces milliers de résistants de faire du neuf avec du vieux. L'article 57 de la

Constitution tunisienne est clair à ce sujet c'est au président du Parlement d'organiser des élections anticipées dans les soixante jours. Alors le Ghannouchi proche du président déchu n'était certainement pas le bienvenu. Cela aurait été un autre revers pour ce peuple qui veut en finir une bonne fois pour toutes avec les pratiques de la Trabelsimania. Passé l'euphorie, les Tunisiens doivent remettre les pieds sur terre. Il faut qu'il y ait une véritable opposi-

tion qui doit créer une alternative capable d'être porteuse d'un projet politique, d'un projet de société pour les Tunisiens car la page Ben Ali est bel et bien déchirée. La génération Ben Ali, qui n'a connu que lui, fête son départ. En se disant que nous sommes libres et la parole est libre, aujourd'hui où ces mots prennent tout leur sens. Une nouvelle période d'es-

poir s'ouvre pour une génération décidée à écrire une nouvelle page de son Histoire comme il fut un temps en 1956 où le père de la Nation Habib Bourguiba l'avait écrite pour la première fois.

S. H.

CHASSÉS DU POUVOIR, ILS DÉBARQUENT EN ARABIE SAOUDITE

DJEDDAH, TERRE D'ACCUEIL POUR LES PRÉSIDENTS DÉCHUS

Ce n'est pas la première fois que le royaume saoudien offre l'hospitalité à un chef d'Etat chassé du pouvoir.

PAR SADEK BELHOCINE

Le désormais ex-président tunisien, Zine El Abidine Ben Ali a trouvé refuge à Djeddah en Arabie saoudite. Annoncé auparavant en France, qui a souhaité ne pas l'accueillir, puis dans un pays du Golfe, la fuite de l'ex-chef de l'Etat tunisien à Djeddah où il est arrivé, lui et sa famille dans la nuit de vendredi à samedi. L'information a été confirmée par les autorités du royaume qui annoncent dans un communiqué que «*Le royaume salue l'arrivée de Zine el Abidine Ben Ali et de son épouse*», est-il écrit dans le communiqué diffusé par l'agence officielle de presse saoudienne qui souligne que «*le royaume affirme son soutien complet au peuple tunisien et espère que les Tunisiens*

dans leur ensemble resteront unis pour surmonter cette période difficile de leur histoire», ajoute l'agence saoudienne SPA.

Selon le texte diffusé par cette agence, «*la décision d'accueillir Ben Ali se fonde sur les circonstances exceptionnelles actuellement en vigueur en Tunisie* ». Ce n'est pas pour la première fois que le royaume saoudien offre l'hospitalité à un chef d'Etat chassé du pouvoir.

L'ancien dictateur ougandais Idi Amin Dada a trouvé, lui aussi, en Arabie saoudite, sa terre d'accueil. En 1978, faisant face à des soulèvements, Amin Dada déclara la guerre à la Tanzanie dirigée alors par le président Julius Nyerere. Le 12 avril 1979, l'armée tanzanienne, avec l'aide d'exilés ougandais pénétra dans la capitale ougandaise, Kampala.

Amin Dada s'enfuit d'abord en Libye, puis en Irak et finalement à Djeddah en Arabie saoudite où il a passé les dernières années de sa vie. S. B.



Le désormais ex-président, Zine El Abidine Ben Ali.

Les services de sécurité tunisiens arrêtent des "bandes encagoulées"

Les services de sécurité tunisiens ont arrêté plusieurs éléments appartenant à des "bandes encagoulées" qui semaient la terreur, a indiqué hier une source responsable tunisienne. Les services de sécurité tunisiens ont arrêté plusieurs individus encagoulés qui se sont livrés à des pillages et des destructions dans plusieurs villes du pays pour semer la terreur au sein de la population, a précisé la source. La même source qui a requis l'anonymat a appelé les citoyens tunisiens à faire preuve de vigilance, à se mobiliser et à coopérer avec les forces de sécurité et les unités de l'Armée nationale tunisienne pour assurer leur protection et celle de leurs biens. Un numéro d'appel (197) a d'ailleurs été mis à la disposition des

citoyens pour signaler toute attaque de ces dangereuses bandes d'individus encagoulés, a précisé la source, assurant que les forces de sécurité et l'armée font tout ce qui est

en leur pouvoir pour protéger les citoyens et les biens publics et privés. Par ailleurs, le directeur central de la compagnie tunisienne d'exploitation et de distribution de

l'eau, M. Abdelhamid Moussa, a affirmé que les unités de l'Armée nationale tunisienne protégeaient les points de production d'eau potable à travers l'ensemble du territoire national tunisien afin de garantir l'intégrité de ces installations vitales, soulignant que les informations faisant état de la contamination de l'eau étaient infondées et erronées. La distribution de l'eau se poursuivra normalement à travers toute la Tunisie, a assuré le responsable. Concernant les vols aériens, l'Office tunisien de l'aviation civile et des aéroports a affirmé dans un communiqué, rendu public hier, que l'espace aérien tunisien et l'ensemble des aéroports tunisiens restaient ouverts contrairement à ce qui avait été rapporté par certains médias. APS

INCENDIE À LA PRISON DE MONASTIR 42 prisonniers décédés

Au moins 42 prisonniers ont péri dans l'incendie, hier, d'une prison de Monastir, en Tunisie (160 km au sud de Tunis), ont indiqué plusieurs médias présents sur place. La liste des morts s'alourdit un peu plus en Tunisie. Le nombre de personnes ayant trouvé la mort suite aux événements qui secouent le pays depuis plusieurs semaines est en croissance quotidienne. « Trente-et-un corps ont été transportés à la morgue et onze ont suivi », a déclaré le Dr Ali Chatli, chef du service de médecine légale à l'hôpital Fatouma Bourguiba de Monastir. Il s'agit de l'incident le plus meurtrier depuis le début des émeutes. A ce titre, plusieurs pays ont déconseillé à leur ressortissants de se rendre en Tunisie et à ceux y vivant de quitter le territoire au moment où les pillages continuent un peu partout dans le pays. R. N.

Le FFS se félicite de la chute de Ben Ali

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction signé par son premier secrétaire national Karim Tabbou, le FFS qualifie la chute de Ben Ali de « victoire de toutes les femmes et de tous les hommes épris de justice, de liberté et de démocratie ». « Encore une fois, poursuit le communiqué, nous saluons le peuple tunisien pour sa constance et son courage. Un petit pays peut-être, un grand peuple, assurément ! ». En outre, le parti d'Aït Ahmed s'en prend à la France qu'il accuse de vouloir aider le pouvoir algérien afin de réprimer son peuple. « Comment accepter les propos du Quai d'Orsay ? » s'interroge le FFS. Poursuivant son questionnement le FFS déclare que « la priorité pour la France est-elle, encore, de proposer une assistance technique à la gestion soft des manifestations et à la formation des forces de répression ? » Et de « regretter l'attentisme et les hésitations qui ont caractérisé la position officielle de la France durant les événements de Tunisie ». L. G.



Le président du Parlement tunisien, Foued Mebezza a prêté serment hier au Parlement comme président de la République tunisienne par intérim, rapportent des médias.

Le président par intérim prête serment

Le président par intérim, M. Mebezza a prêté serment devant le président du sénat Abdallah Kallel et de représentants des deux chambres du Parlement.

Dans une brève allocution donnée après la prestation de serment, M. Mebezza a affirmé que « tous les Tunisiens sans exception et sans exclusive » seraient associés au processus politique du pays.

Le président par intérim a promis aussi de consacrer le pluralisme et la démocratie et de respecter à la lettre la Constitution.

M. Mebezza a également annoncé que le Premier ministre sortant Mohammed Ghannouchi était toujours chargé de former un nouveau gouvernement, ajoutant que « l'intérêt supérieur du pays nécessite un gouvernement d'union nationale ».

La ligue arabe appelle à un consensus national

La Ligue arabe a appelé, hier, toutes les forces politiques tunisiennes et les représentants de la société tunisienne à « s'unir » et à œuvrer ensemble pour parvenir à « un consensus national » qui permette de sortir le pays de la crise en garantissant le respect de la volonté du peuple tunisien et les intérêts suprêmes du pays. « Dans cette phase historique dont le peuple tunisien frère est témoin, la Ligue arabe appelle toutes les forces politiques, les représentants de la société tunisienne et les officiels à s'unir pour réaliser la paix civile et à travailler ensemble pour le retour du calme et de la stabilité et de parvenir à un consensus national qui permette de sortir le pays de la crise en garantissant le respect de la volonté du peuple tunisien et les intérêts suprêmes du pays conformément à la constitution, de réaliser les aspirations du peuple tunisien à une vie digne et sereine dans un climat de démocratie et de stabilité politique et de concrétiser le développement escompté », écrit le Secrétaire général de la ligue dans un communiqué. Le secrétaire général de la Ligue arabe, qui suit avec « un grand intérêt les développements en Tunisie, se recueille à la mémoire des victimes de ces récents événements et exprime ses sincères condoléances et sa profonde sympathie au peuple tunisien et aux familles des martyrs », ajoute la même source. L. B.

BEN ALI ABANDONNE SON TRÔNE

LES 29 JOURS QUI ONT MIS FIN À 23 ANS DE RÉGNE

Il a fallu 29 jours de manifestations populaires, souvent très violentes, pour que le peuple tunisien se débarrasse d'un homme qui a régné sans partage dans le pays durant 23 longues années. Le mouvement de contestation se solde par des dizaines de morts et des centaines de blessés.

PAR SADEK BELHOCINE

Le désormais ex-président de la République tunisienne a quitté le bateau au milieu de la tempête, le 14 janvier, chassé du pouvoir par la volonté populaire. Le régime de Zine El Abidine Ben Ali a survécu à 29 jours de fronde populaire. Tout a commencé un certain 17 décembre de l'année dernière quand le jeune Mohamed Bouazizi, chômeur diplômé, s'immole par le feu devant la préfecture de la ville de Sidi Bouzid. Il était vendeur de fruits et légumes sur le marché sans autorisation et se fait confisquer sa marchandise par la police. Suite à cette immolation, les événements vont se précipiter à partir de la petite ville de Sidi Bouzid.

19 décembre, début du mouvement social contre le chômage et la vie chère dans cette ville du centre-ouest de la Tunisie. De violents affrontements opposent les forces de l'ordre et de jeunes manifestants. La police disperse la manifestation à coups de gaz lacrymogènes et de matraques. Une vague d'arrestations est opérée par les forces de sécurité parmi les manifestants.

20 décembre, manifestation de soutien à Meknassi. D'autres villes sont touchées par des troubles: Sidi Ali Ben Aoun, Menzel Bouzaiane, etc.

22 décembre, un autre jeune chômeur se suicide à Sidi Bouzid. Houcine Neji a



escaladé un pylône et s'est électrocuté avec les câbles électriques.

Le 24, la fronde populaire gagne une autre ville, Menzel Bouzayane, distante de 60 km de Sidi Bouzid. La manifestation dégénère. On dénombre deux morts. A Menzel Bouzayane, à 60 km de Sidi Bouzid, la police tire sur des manifestants. Bilan : deux morts.

25 et 26 décembre, les manifestations gagnent Tunis où des diplômés chômeurs font entendre leurs voix. Première manifestation de diplômés chômeurs à Tunis même.

Le 28, le président Zine El Abidine Ben Ali sort de son mutisme et s'adresse à la nation pour dénoncer une « *instrumentalisation politique* ». Il dit également comprendre la difficulté générée par la situation de chômage. Le lendemain, le ministre de la Communication est limogé. Rassemblement de solidarité des avocats, deux d'entre eux sont arrêtés puis relâchés.

Du 3 au 7 janvier, les manifestations prennent de l'ampleur et touchent de nombreuses villes tunisiennes telles que Thala, Bizerte, Sfax, Kairouan, Meknessi, Regueb, Souk Jedid, Ben Gardane, Medenine, Siliana, Sousse. La répression

est tout aussi féroce des services de sécurité. Entre temps, après que Zine El Abidine lui a rendu visite à l'hôpital, Mohamed Bouazizi, à l'origine de la révolte, meurt de ses blessures, le 4 janvier. Il est enterré le lendemain.

8, 9 et 10 janvier, journées sanglantes à Kasserine, Thala et Regueb. Les sources avancent 21 morts, des sources militantes avancent eux, plus de 50.

10 janvier, Ben Ali s'adresse une deuxième fois à la nation. Il s'engage à créer 300.000 emplois sur deux années et dénonce dans la foulée des « *actes terroristes* » perpétrés par des « *voyous cagoulés* ».

11 janvier, la contagion gagne Tunis la capitale. De violents affrontements opposent les manifestants aux forces de l'ordre. La pression de la rue s'intensifie, notamment à Kasserine. Le pouvoir de Ben Ali ordonne la fermeture des écoles et des universités « jusqu'à nouvel ordre ».

Le 12 janvier, le ministre de l'Intérieur est limogé et une commission d'enquête sur la corruption est créée.

Couvre-feu à Tunis, mais les affrontements se poursuivent. Ils font huit morts. Au total, selon la Fédération internationale

des ligues des droits de l'homme, au moins 66 personnes ont été tuées depuis mi-décembre.

Le 13 janvier, Ben Ali intervient à la télévision pour la troisième fois. Il s'engage à quitter le pouvoir en 2014 et ordonne la fin des tirs à balles réelles contre les manifestants, promet la « liberté totale » d'information et d'accès à Internet et annonce une baisse des prix.

Treize morts à Tunis, deux à Kairouan. La station balnéaire d'Hammamet est touchée par des destructions et des pillages. D'autres villes sont aussi touchées par des actes de destructions et de pillages.

14 janvier, nouvelles manifestations sur l'ensemble du territoire, réclamant le départ de Zine El Abidine Ben Ali. A Tunis, au moins 5.000 personnes, scandant Ben Ali dehors, se sont rassemblées avant que les forces de sécurité n'interviennent pour tenter de les disperser. De violents affrontements opposent les deux parties. L'après midi du même jour, le président Ben Ali, acculé quitte le pouvoir et prend la fuite vers une destination inconnue. Quelques heures plus tard, le président déchu est annoncé à Djeddah en Arabie saoudite. Le Premier ministre, Mohamed Guennouchi, annonce sa nomination à la présidence de la République en invoquant l'article 56 de la Constitution. La nuit du vendredi à samedi a été chaude pour les habitants de Tunis et d'autres villes du pays. Des milices se sont prises à des citoyens. Des agressions sont signalées et des appels sont lancés à l'armée pour les protéger.

15 janvier, coup de théâtre, le Conseil Constitutionnel invalide la nomination du Premier ministre en appliquant à la lettre l'article 57, constatant « la vacance définitive du pouvoir » à la tête de l'Etat et nomme Foued Mebezza, président du Parlement au poste de président de la République par intérim, avant la tenue d'élections dans les prochains 60 jours.

S. B.

Ben Ali, l'homme aux 5 mandats

PAR KAMAL HAMED

Pour les Tunisiens l'ère du président Zine El Abidine Ben Ali se conjugue désormais au passé. En effet l'ex-président de la Tunisie, qui a régné en maître absolu sur ce pays durant 23 années, a été vaincu par le soulèvement populaire qui a débuté à la mi-décembre et n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis, et ce jusqu'à la « capitulation » de Ben Ali forcé alors de quitter le pouvoir et le pays puisqu'il a trouvé refuge en Arabie saoudite. La page de celui que l'on considère comme un dictateur, qui a dirigé d'une main de fer la Tunisie depuis le 7 novembre 1987, est ainsi tournée. C'est en effet le 7 novembre 1987, et alors qu'il assumait la charge de Premier ministre et de ministre de l'Intérieur, qu'il déposa le président de la République en exercice, Habib Bourguiba, surnommé le « combattant suprême » qui s'accrochait au pouvoir malgré son âge assez avancé. Ce « coup d'Etat » est salué par les Tunisiens, toutes

tendances politiques confondues y compris les islamistes du mouvement Ennahda, qui croyaient alors qu'une nouvelle ère allait commencer. L'Occident aussi, qui avait la hantise de l'accès des islamistes au pouvoir, accueillait favorablement ce changement. Le premier acte du nouveau président fut la suspension de la présidence à vie instaurée par Habib Bourguiba et la limitation à trois des mandats présidentiels. Ce militaire de carrière, qui avait le grade de général et qui a fait l'école militaire de Saint Cyr en France ainsi que d'autres écoles aux Etats-Unis, a pourtant de suite engagé une lutte sans merci contre le mouvement islamiste Ennahda en jetant par centaines, voire même par milliers les partisans de ce dernier en prison. Parallèlement il a initié plusieurs actions d'ordre social, comme la création d'un Fonds spécial destiné aux plus pauvres ainsi que le développement d'un système de sécurité sociale. Ben Ali poursuit aussi la même politique portant sur l'émancipation et l'éducation des femmes tuni-

siennes, entamée depuis l'aube de l'Indépendance par son prédécesseur Bourguiba. Son programme de réforme économiques a enregistré de bons résultats permettant aux Tunisiens d'améliorer leurs conditions de vie. Selon les chiffres officiels, en effet, le rythme de croissance économique est de l'ordre de 5% alors que le revenu moyen par habitant est porté à 4.847,2 dinars en 2008, soit le quintuple de son niveau de 1987. Nombreux sont alors les analystes qui parlent du « miracle tunisien ». Ces « avancées » ont séduit de larges pans de la classe moyenne dont le pouvoir d'achat s'est nettement amélioré. Mais au plan politique le régime de Ben Ali a durci le ton avec l'opposition et a fermé tous les espaces d'expression plurielle. Cette mainmise sur la vie politique, qui s'est élargie aussi à la presse et aux syndicats, a poussé de nombreux opposants à prendre le chemin de l'exil. C'est dire que dès le début des années 90 le nouveau maître de Tunis a renforcé sa mainmise sur ce pays. En 1994 il « lâche du lest

» et introduit un timide multipartisme qui est loin de répondre aux aspirations du peuple tunisien. Il organise en 1999 les premières élections présidentielles pluralistes. Prenant apparemment goût au pouvoir il introduit en 2002 une réforme constitutionnelle qui lui permet de se représenter puisque, désormais, il n'y a aucune limite pour le nombre des mandats présidentiels. En 2009 il se représente pour un énième mandat. Un mandat qu'il n'a pas eu le temps d'achever puisque la volonté populaire des Tunisiens en a décidé autrement. Les Tunisiens qui n'en pouvaient plus d'être dirigés de cette manière forte et dictatoriale alors que le chômage faisait ravage au sein de la jeunesse notamment. Comme le peuple tunisien en avait aussi marre du fléau de la corruption, œuvre de l'entourage le plus proche du président Ben Ali et notamment sa belle famille. Ben Ali a tout tenté pour sauver son régime, en vain.

K. H.

KHALED BOUNEDJMA À PROPOS
DES ÉMEUTES :

“J'avais alerté ...”

Le secrétaire général de la Coordination nationale des enfants de chouhada (CNEC), Khaled Bounedjma a animé, hier, une conférence de presse à la maison de la presse Tahar-Djaout à Alger.

Il s'est notamment exprimé sur les émeutes qui ont secoué plusieurs localités ces derniers jours. «J'ai alerté le gouvernement bien avant, mais personne n'a pris mes propos en considération», a-t-il déclaré. Il a également soulevé le problème des enfants de moudjahidine, plus précisément concernant les carnets de pension.

«L'article 25 de la loi relative au moudjahid et au chahid existe depuis des années, mais pour des raisons qui restent à élucider, elle reste gelée», a-t-il déclaré lors de cette conférence. Khaled Bounedjma, n'a eu de cesse de répéter qu'“il faut aider ceux qui ont besoin de soutien”.

Cette aide reste, selon lui, la seule alternative pour remettre les pendules à l'heure, par rapport à ce qui s'est passé la semaine dernière. «Ces jeunes sont conscients de tout ce qu'ils ont fait. Même si je suis contre le saccage des écoles et des biens du peuple, il faut comprendre qu'ils en avaient marre de vivre dans la pauvreté, ces jeunes sont las de voir l'injustice, et dire que notre pays a tout pour bien vivre, donc il faut trouver une solution», a-t-il affirmé.

Et de prévenir «si aucune mesure n'est prise dans de brefs délais ça va dégénérer». Appelant à «laisser les jeunes s'exprimer», Khaled

Bounedjma dira à ce sujet «je suis là pour aider ces jeunes, et surtout les enfants de chouhada, mais avant tout je dois avoir une réponse de notre gouvernement», a-t-il souligné. «Les enfants de chouhada me le signifie à chaque fois que je leur rends visite, il faut bien comprendre qu'ils n'exigent pas l'impossible, ni de l'argent ou autre chose, mais ils veulent juste avoir de la justice, la sécurité sociale qui sont des droits indéniables des enfants et veuves de chahid», a ajouté Khaled Bounedjma.

Le SG de la CNEC a expliqué que l'Algérie a besoin de tous ses enfants. «On doit communiquer pour comprendre cette jeunesse algérienne qui lance un SOS de manière illégale certes, mais je crois qu'il appartient à certains responsables de faire correctement leur travail», a-t-il préconisé.

Afin explique-t-il, que cela ne se répète pas.

Shiraz Benomar

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

Les contrôleurs des prix à pied d'œuvre

Les brigades de contrôle des prix seront réparties en trois groupes afin de pouvoir contrôler l'ensemble de la chaîne de production aboutissant à la distribution.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Dans le but de veiller sur la bonne application des dernières mesures prises par l'État portant sur la régulation des prix des produits de large consommation, à savoir l'huile et le sucre qui ont connu ces dernières semaines une hausse encore inégalée - ce qui a fait monter la colère des citoyens qui se sont manifestés dans plusieurs régions du pays -, des brigades de contrôle de prix sillonneront dès aujourd'hui les marchés et les commerces, partout dans le pays.

Les directions du commerce de toutes les wilayas de notre pays se sont donc, sous les directives du ministère du Commerce, organisées pour mettre en œuvre ces brigades de contrôle afin de s'assurer sur l'application des nouveaux prix de l'huile et du sucre imposés par l'État. «D'importants moyens humains seront mobilisés pour cette opération qui va nous permettre de s'assurer de l'application des nouveaux prix du sucre et de l'huile à la production, à la sortie d'usine, ensuite au stade de la distribution de gros et les prix au détail», a assuré Youcef Lamari, directeur du commerce d'Alger.

Selon le responsable, pas moins de 160 contrôleurs seront mobilisés dans la seule capitale. La mise en œuvre de ces brigades de contrôle vient en application de l'accord conclu entre le ministère du Commerce et les producteurs et transformateurs de sucre et d'huile pour fixer les prix de ces deux produits à la consommation à 90 DA/kg pour le sucre et à 600 DA le bidon d'huile, dont le délai d'application des prix s'est achevé hier. Cela dit, l'inobservation des nouveaux prix par les producteurs, gros-



sistes ou détaillants sera considérée comme une infraction à la loi. Il est utile de rappeler que ces mesures ont été précédées par des réunions interministérielles où le dispositif juridique et organisationnel relatif à la régulation des prix et la définition de la marge bénéficiaire des produits de large consommation a été parachevé. Concernant le travail des brigades de contrôle, il sera réparti en trois groupes afin de contrôler toute la chaîne depuis la production jusqu'à la distribution. Les directions du commerce procéderont à la répartition des brigades dont elles disposent sur les commerces de gros et ceux de détail, mais également sur les unités de production. «Les unités spécialisées dans la production et la transformation de l'huile et du sucre seront également inspectées», a assuré M. Lamari.

Il fait rappeler que l'État algérien s'est

montré déterminé «à organiser le marché, même si une telle démarche nécessite du temps».

Il est utile de rappeler aussi que suite à la tension ressentie dans la rue algérienne pour dénoncer la forte hausse de prix de certains produits de large consommation enregistrée les deux dernières semaines, un premier Conseil interministériel s'est tenu dans l'urgence, la semaine dernière pour trouver des solutions fiables et urgentes à la hausse des prix des produits de large consommation. Plusieurs mesures importantes avaient été prises lors de cette réunion dont la suspension et l'exonération des droits de douanes, de taxes et d'impôts représentant un total de charge de 41% qui vient en déduction des prix de revient, du 1^{er} janvier au 31 août 2011.

C. K.

UNE MARCHÉ EST PRÉVUE PROCHAINEMENT

Les mécontents de l'AADL menacent

PAR LARBI GRAÏNE

Les souscripteurs de l'AADL menacent de descendre dans la rue mardi prochain pour interpeller les pouvoirs publics sur la prise en charge de leurs dossiers relatifs à l'acquisition d'un logement AADL dans le cadre du programme 2001. Hier l'Association de solidarité et de bienfaisance (ASB) a réuni près de 200 souscripteurs à la salle Ali-Mecili au siège du Front des forces socialistes (FFS) à Alger. «Nous avons manifesté plusieurs fois d'une manière pacifique, mais on nous a matraqué et tabassé, maintenant des gens manifestent en cassant et en semant la zizanie et le trouble, on les écoute et on satisfait leurs revendications, mieux, on leur fait le reproche de n'avoir pas fait des réclamations d'une manière pacifique et bien nous allons le faire mardi» nous a expliqué Akil Ayachi, président de l'ASB. La marche devrait démarrer au niveau de l'Assemblée populaire nationale pour s'ébranler vers le siège du ministère de l'Habitat. Mais l'appel à la marche n'est pas définitif, la décision d'y recourir dépend de la réponse que devront donner aujourd'hui les députés de l'Assemblée populaire nationale qui ont



été sollicités par l'ASB pour transmettre ses doléances au président de la République.

En cas de réponse négative de la part des députés, l'ASB appellera à la marche par différents canaux, la presse écrite, le site internet, etc. Autrement dit l'ASB ne compte pas demander une autorisation. A la question de savoir si l'ASB marchera sous la bannière du RCD qui lui aussi a décidé d'organiser une marche le jour

même, Akil Ayachi, répond que les deux initiatives poursuivent des objectifs différents. «Notre mouvement est purement social, nous ne faisons pas de politique» a-t-il précisé. «Nous n'avons rien à voir avec la décision de l'ASB, il y a une autonomie de gestion» assure Nassim Sadeg, secrétaire national, chargé de la communication au FFS. L'ASB qui revendique 2500 adhérents, n'a pas réussi à obtenir un siège pour ses activités, selon son président Akil Ayachi sa demande de local auprès des autorités de la wilaya d'Alger, n'a reçu aucune réponse.

Après s'être réunie une première fois à la maison des syndicats, cette association s'est tournée vers les partis politiques en vue d'y trouver aide et assistance. Pour rappel l'ASB a tenu en vain plusieurs sit-in de protestation à Saïd-Hamdine devant le siège de l'AADL ainsi que devant le siège du ministère de l'Habitat. En 2001 les souscripteurs ont vu leurs dossiers acceptés par l'AADL mais leurs noms n'ont jamais figurés depuis sur la liste des bénéficiaires au motif qu'ils ont fait l'objet d'un transfert vers l'AADL-CNEC, une formule en fait qui n'a jamais vu le jour sur le terrain.

L.G.

INVESTISSEMENTS DANS L'AGROALIMENTAIRE, LA MÉTALLURGIE ET LE BTPH

Des Bosniaques sondent le marché algérien

Les responsables de l'entreprise de Bosnie-Herzégovine Enregoinvest envisagent d'accroître leurs investissements en Algérie dans les prochaines années.

PAR AMAR AOUIMER

Après avoir conclu des contrats avec la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et l'entreprise de l'électricité et du gaz, Sonelgaz, avec lesquelles elle a développé des partenariats gagnant-gagnant, cette entreprise spécialisée dans l'ingénierie électrique étudie des opportunités de joint-venture avec des sociétés algériennes en vue de promouvoir des projets communs de développement économique. Ayant déjà remporté un contrat évalué à 11,2 millions d'euros concernant la construction et la réalisation d'une ligne électrique haute tension dans le contexte du projet intitulé "Mediterranean Energy Ring", assurant la liaison entre l'Algérie et le continent européen en traversant la Turquie, cette entreprise menant des activités technologiques à forte valeur ajoutée en matière d'électricité, d'installations industrielles, d'ingénierie et bureaux d'études, et dont le siège est basé à Alger, considère le marché algérien comme étant juteux, en dépit des difficultés d'accès pour les petites et moyennes entreprises (PME) de Bosnie-Herzégovine.

Sachant qu'Enregoinvest travaille depuis de longues années en Algérie où ses techniques et son expertise sont reconnues et appréciées, elle va dans le sillage de ses nombreux contrats décrochés en Algérie, tel que celui ayant trait à un projet de 28,6 millions de dollars pour la construction d'une



Siège de l'entreprise Enregoinvest.

nouvelle ligne haute tension de 400 kilowatts en Algérie.

Elargir la coopération bilatérale

Selon le site Internet bhinfo.fr relatant les activités des entreprises bosniaques, Enregoinvest, le plus grand groupe d'ingénierie de Bosnie-Herzégovine, a remporté un contrat de 32 millions d'euros en Algérie, il y a trois années, pour la construction de lignes et stations de transformation, après une rude concurrence et une âpre compétitivité avec des entreprises internationales.

La coopération et les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Bosnie-Herzégovine peuvent connaître un essor rapide après la visite officielle, en décembre dernier, du ministre algérien des Affaires

étrangères dans ce pays sur invitation de son homologue bosniaque. Les deux pays se sont engagés à élargir leur coopération bilatérale.

Ainsi, les deux ministres ont exprimé leur accord d'élargir leur collaboration «à tous les secteurs potentiels de coopération, notamment l'industrie, la recherche agricole, l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, le secteur du bâtiment et de la construction, ainsi que les services».

Aussi, les opportunités de développer la coopération dans les domaines du sport et de la culture ont été également examinées par les deux parties. Mourad Medelci a même invité les entreprises bosniaques à s'impliquer davantage en Algérie en affirmant que «nous sommes venus ici pour inviter les entreprises bosniaques à être encore plus

nombreuses chez nous». Il a, notamment, lancé un appel aux sociétés bosniaques afin de participer à la réalisation des projets contenus dans le programme algérien quinquennal de développement économique 2010-2014. Selon le ministère des Affaires étrangères, «l'Algérie souhaite de tout cœur que le volume des échanges, qu'il s'agisse des échanges commerciaux, de la participation aux appels d'offres du gouvernement algérien, ou bien des investissements directs d'entreprises en Algérie, puisse bientôt atteindre 1 milliard de dollars et plus».

Ainsi, pour booster la coopération bilatérale, on indique «qu'une conférence en vue de rassembler des compagnies bosniaques et algériennes sera organisée dans les prochains mois et ce, dans l'objectif d'inciter à fonder des sociétés communes afin de mieux profiter du plan d'investissements».

«Nous avons identifié les secteurs et les domaines dans lesquels la Bosnie et l'Algérie peuvent faire beaucoup en termes de projets communs, a affirmé le ministre bosniaque des Affaires étrangères, Alkalaj, précisant qu'il s'agit, notamment, de l'énergie, des industries du bois, pharmaceutique et alimentaire.»

Le Président Bouteflika invité en Bosnie-Herzégovine

Selon cette source bosniaque, le ministre algérien des Affaires étrangères a aussi fait part du "grand intérêt" que l'Algérie porte aux efforts de stabilisation institutionnelle et politique de la Bosnie-Herzégovine, réaffirmant «la disponibilité de l'Algérie à développer, avec ce pays, des relations mutuellement bénéfiques».

Il ajoute que «le président en exercice de la présidence collégiale, Nebojsa Radmanovic, a réitéré son invitation au président Abdelaziz Bouteflika d'effectuer une visite officielle en Bosnie-Herzégovine. Dans le cadre d'un approfondissement des relations entre les deux pays, le président algérien devrait répondre à cet appel dès 2011, selon le chef de la diplomatie bosniaque».

A. A.

ALMIR SAHOVIC, AMBASSADEUR NON RÉSIDENT DE BOSNIE-HERZÉGOVINE EN ALGÉRIE

«Le partenariat avec l'Algérie est porteur, mais difficile pour nos PME»



Dans un récent entretien paru sur le site traitant la coopération multilatérale de Bosnie-Herzégovine, l'ambassadeur non résident de Bosnie-Herzégovine en Algérie, Almir Sahovic, aborde les possibilités de partenariat fécond entre les entreprises de son pays et les entreprises algériennes. Il explique, notamment, la présence des compagnies de son pays en Algérie.

A l'époque de la Yougoslavie, l'Algérie a représenté un marché important pour les grandes entreprises yougoslaves. Qu'en est-il aujourd'hui en ce qui concerne les entreprises de Bosnie-Herzégovine ?

Almir Sahovic : L'Algérie est traditionnellement un marché très important pour les entreprises de BH qui étaient, avant la guerre, présentes en grand nombre dans ce pays. Aujourd'hui, ces entreprises tentent de se réimplanter en Algérie.

Quelles sont les entreprises de BH présentes en Algérie ?

Parmi les grandes compa-

gnies bosniaques présentes en Algérie, on compte, notamment, Enregoinvest qui compte une quarantaine de ses salariés expatriés là-bas et des chantiers sur tout le territoire national. La compagnie pharmaceutique Bosnalijek s'est également implantée l'an dernier sur le marché algérien.

Comment s'organise la promotion des entreprises bosniaques en Algérie ?

L'an dernier, notre ambassade a organisé la première conférence économique bosno-algérienne à Alger. Nous avons fait venir une trentaine d'entrepreneurs de BH et organisé leur rencontre avec une soixantaine de compagnies algériennes. Certains ont

pu ainsi trouver un partenaire comme, par exemple, la société Tamaris de Banjaluka, spécialisée dans l'horticulture.

Quels sont les domaines où l'économie bosniaque pourrait prospérer en Algérie ?

L'industrie métallurgique, le BTP, l'agro-alimentaire. Toutefois, l'Algérie est un grand pays, un immense marché ce qui fait que pour un petit pays comme la Bosnie-Herzégovine, il est impossible de décrocher des gros contrats. Dans ce contexte, il serait intéressant d'envisager des joints-ventures entre les compagnies de différents pays de l'ex-Yougoslavie pour multiplier les chances sur le marché algérien.

A. A.

"ORAN INNOVE 2011" À PARTIR DU 04 FÉVRIER

L'agroalimentaire et l'électronique en vogue

L'International Company «Sogexpo International», en partenariat avec la Société Safex et CSF Events organise la Foire de la Production et de l'Innovation "Oran Innove 2011", du 4 au 15 février 2011 au Palais des Expositions à Oran.

Selon les organisateurs de cet événement, «cette manifestation économique et commerciale devient, au fil des années, un microcosme qui traduit bien cette perception, puisqu'elle accueille des exposants qui croient tous aux potentialités du marché algérien,

mais également à l'égalité de leurs chances d'avoir des parts de marché au même titre que les entreprises de pays traditionnellement partenaires commerciaux de l'Algérie».

Cette foire, qui attend de nombreux exposants et des visiteurs en masse ainsi que des professionnels, regroupera, en particulier, les industriels fabricants et importateurs de l'industrie en général. Il y aura également des industriels du matériel électronique et l'électrodomestique, du meuble et de l'ameublement, des produits de décoration et des industries agroalimentaires.

On peut aussi citer des investisseurs et exposants de produits laitiers, du textile et prêt-à-porter, industriels des produits de beauté et produits d'entretien, des promoteurs et représentants de banques de financement et d'investissement, ainsi que les entrepreneurs de garantie des projets.

Etant en pleine croissance, les secteurs industriels algériens, toutes spécialités confondues, ont besoin de partenariat et de l'expertise des entreprises internationales pour, notamment, le transfert technologique et le savoir-faire.

A. A.

DEPUIS L'ÉTÉ 2008

Les prix du maïs et du soja à leurs plus hauts niveaux

Les prix du maïs et du soja ont atteint des niveaux inédits depuis juillet 2008 cette semaine à Chicago, boostés par des prévisions sur une baisse de l'offre par les autorités agricoles américaines.

Le rapport mensuel du département américain de l'Agriculture (USDA), publié mercredi dernier, était "indéniablement positif pour les cours", a observé, à cet effet, Sudakshina Unnikrishnan, de Barclays Capital.

"Le contexte pour l'offre mondiale a été caractérisé depuis un an par une série de déceptions en raison de conditions météorologiques défavorables : inondations au Canada, au Pakistan et plus récemment en Australie, sécheresse en Russie, Ukraine et Kazakhstan, temps sec en Argentine", a-t-il rappelé.

Selon l'analyste de Barclays, conséquemment à l'abaissement par l'USDA des estimations de production mondiale de maïs pour la campagne en cours, à 816 millions de tonnes (Mt), et à une forte demande des producteurs d'éthanol, les stocks américains se situent à un "niveau dangereusement bas".

Il en est de même pour le stock final de soja aux Etats-Unis, dont les experts de l'USDA ont revu également à la baisse leur prévision de production américaine, à 90,61 Mt, qui passe sous la barre des 4 Mt, à 3,82 Mt. Vendredi, le boisseau de soja pour livraison en mars valait 14,09 dollars contre 13,65 dollars une semaine plus tôt. Il a atteint 14,3250 dollars jeudi, niveau inédit depuis juillet 2008.

Le contrat de maïs à échéance mars montait à 6,38 dollars, contre 5,95 dollars vendredi dernier, après un pic jeudi à 6,4950 dollars, là aussi un plus haut depuis juillet 2008.

Le boisseau de blé pour livraison en mars a reculé à 7,6225 dollars contre 7,74 dollars sept jours plus tôt.

R.E

OUM EL-BOUAGHI

23 nouveaux médecins spécialistes recrutés

Des médecins spécialistes, au nombre de 23, ont été recrutés fin décembre dernier pour renforcer l'encadrement médical et améliorer la qualité des soins dans les établissements de santé de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué le responsable local du secteur. Ces praticiens sont spécialisés, notamment, dans les domaines de gynécologie-obstétrique, pédiatrie, ophtalmologie, neurologie, anesthésie, orthopédie, oncologie, maladies infectieuses, néphrologie et chirurgie générale. Ils ont été affectés dans les hôpitaux d'Oum El Bouaghi, de Ain Beïda et de Ain M'lila, a fait savoir la même source. Ces recrutements portent à 140 le nombre de médecins spécialistes du secteur sanitaire public qui "souffre, en dépit de ce renforcement, d'un déficit estimé à 60 spécialistes", a ajouté le directeur de la santé de la wilaya. Au total, 48 médecins généralistes avaient été également recrutés en 2010 pour l'encadrement de 10 établissements sanitaires de la wilaya, a ajouté le même responsable, déplorant "le départ, durant cette période, de plusieurs médecins vers des établissements d'autres wilayas". Près de 180 postes budgétaires avaient été accordés à cette wilaya pour le recrutement de paramédicaux en 2010, selon cette même source qui a souligné que les établissements publics de santé d'Oum El Bouaghi emploient 2.033 paramédicaux, 17 pharmaciens et 103 chirurgiens-dentistes. Avec plus de 4.400 travailleurs, le secteur de la santé est, après celui de l'éducation, le second plus important employeur dans la wilaya, a-t-on indiqué.

TISSEMSILT

Récolte de plus de 16.000 quintaux d'olives

Seize mille sept cents soixante (16.760) quintaux d'olives ont été récoltés dans la wilaya de Tissemsilt à la faveur de la campagne de la saison agricole 2010-2011, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Cette campagne, qui s'est achevée dans la première semaine du mois de janvier, a ciblé une superficie de production estimée à 2.200 hectares sur un total de 7.000 ha. Une hausse a été enregistrée dans la production comparativement à l'année 2010 qui a connu la récolte de 4.690 quintaux. La direction du secteur a estimé que la hausse de la production d'olive est due à plusieurs facteurs, les plus importants sont l'entrée en production de nouvelles superficies et l'adhésion d'un nombre important d'agriculteurs de la région à cette filière, sachant que ce genre de culture est réparti notamment dans les zones montagneuses de la wilaya, à l'instar de Bordj Bounaama, Lazharia, Theniet El Had, Sidi Slimane et Melaab. La DSA oeuvre à développer la filière d'oléiculture, grâce au plan quinquennal 2010-2014, qui prévoit la plantation de 15.000 ha d'arbres ciblant dix communes dont Lazharia, Boucaïd, Bordj Bounaama, Beni Chaïb, Sidi Slimane et Youssoufia. Pour la réussite de ce programme, une caravane de sensibilisation a sillonné les différentes communes de la wilaya, afin de donner des explications et conseils aux agriculteurs sur les mécanismes de soutien et d'incitation offerts par l'Etat pour la promotion et le développement de l'oléiculture. La DSA prévoit une hausse de la production des olives dans la wilaya durant le plan quinquennal en cours, compte tenu des moyens mobilisés pour le développement de cette culture dans la région. Il est à noter que la saison agricole écoulée a connu la plantation de 1.430 ha d'oliviers à travers plusieurs communes de la wilaya.

Rénovation et modernisation du réseau routier

Des travaux d'aménagement, de rénovation et de modernisation de 223 km du réseau routier de la wilaya de Tissemsilt ont été réalisés en 2010, a-t-on indiqué à la direction des travaux publics. Ces projets, qui s'inscrivent dans le cadre du dernier plan quinquennal 2005-2009, ont porté sur l'aménagement, la modernisation et le confortement de 67,5 km de routes nationales et 77 km de chemins de wilaya (CW) en plus de 78,5 km de chemins vicinaux (CV). Un ouvrage d'art, à savoir un pont au douar Gouacem relevant de la commune de Lardjem, a été également réceptionné, selon la même source. La direction du secteur a signalé qu'il est prévu l'achèvement, au cours du premier trimestre 2011, des travaux de réfection et de confortement de 121 km de routes classées qui enregistrent des taux d'avancement variant entre 75 et 80 pour cent. Il est prévu également le lancement prochain de la reconstruction et le confortement de 30 km de CW reliant les communes de Youssoufia, Sidi Abed, Bordj Emir Abdelkader, Beni Chaïb et Tissemsilt, outre la réalisation d'un ouvrage d'art à Ouled Bessam. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme de développement de l'exercice 2010. La même source a indiqué que quatre opérations ont été programmées pour l'année en cours au profit du secteur, pour un montant de plus d'un milliard de dinars, visant à renforcer 66 km de chemins de wilaya traversant les communes de Tissemsilt, Bordj Bounaama, Sidi Slimane et Sidi Abed, ce qui permettra l'élimination des points noirs. Pour rappel, le secteur des travaux publics a bénéficié de onze actions de développement dans le cadre du programme quinquennal (2010-2014) pour une enveloppe financière de l'ordre de 7, 741 milliards de dinars, destinée au confortement, à la rénovation et à l'entretien du réseau routier dans la wilaya. Ce réseau s'étend sur 1.183 km dont 215 km de routes nationales, 500 km de CW et 468 km de CV.

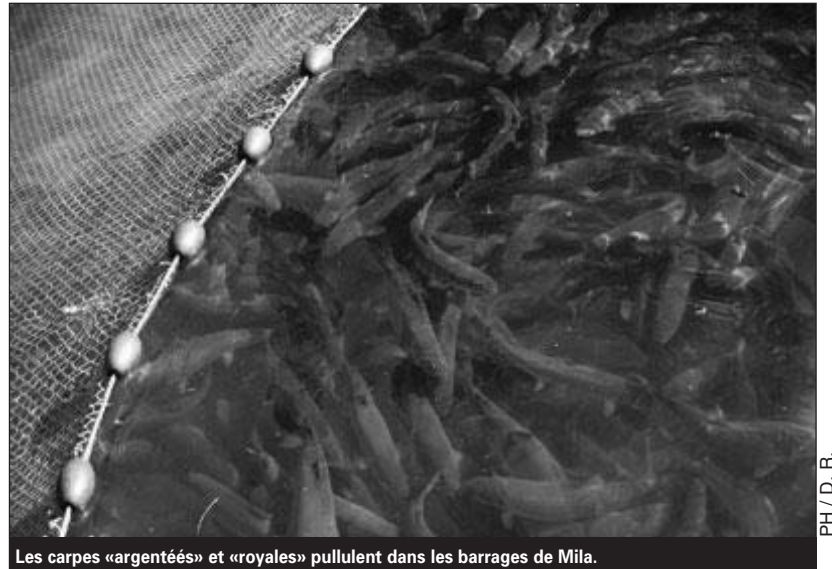
APS

MILA, RESSOURCES HALIEUTIQUES

Production de 290 tonnes de poisson d'eau douce

Une production de 290 tonnes de poissons d'eau a été enregistrée dans la wilaya de Mila durant l'année 2010, a-t-on appris à la station locale de la pêche et des ressources halieutiques.

Selon M. Ahmed Bendjeddou, directeur de cette station qui relève territorialement de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Jijel, la wilaya de Mila «dispose d'énormes ressources hydriques estimées à un milliard de m³ réparties sur une superficie de 4.684 hectares, sur trois barrages et deux retenues collinaires». En plus du plus grand barrage du pays, à savoir l'ouvrage de Beni Haroun, d'une capacité de 960 millions de m³, la wilaya dispose également du barrage de Grouz, à Oued Athmania (45 millions de m³) et, non loin de là, du barrage-tampon de Ouled El Qaïm (33 millions de m³). Avec ces infrastructures implantées sur son territoire, la wilaya de Mila qui était jusque-là connue pour être une région agricole par excellence, se retrouve avec d'énormes potentialités pour développer la pêche continentale et les activités annexes, selon le même responsable. Pour le moment, cinq opérateurs ont été agréés pour exploiter les ressources halieutiques des eaux de Béni Haroun, et un autre pour le barrage-tampon, a ajouté M. Bendjeddou. Parmi les sept variétés de poisson vivant dans ces plans d'eau, les carpes "argentées" et "royales" représentent les espèces dominantes. Si le barrage de Béni Haroun est actuellement largement couvert par les cinq opérateurs qui l'exploitent, les opportunités de pêches disponibles au niveau des barrages de Grouz, de Ouled El Qaïm et des retenues collinaires, demeurent sous exploitées et ouvertes aux opérateurs potentiels et à la création de postes d'emploi, selon le directeur de la station. Pour



Les carpes «argentées» et «royales» pullulent dans les barrages de Mila.

PH/D.R.

l'heure, neuf dossiers de demandes d'agrément d'exploitation sont à l'étude, parmi lesquels des demandes de jeunes ayant bénéficié d'aides financières octroyées par des dispositifs de soutien à l'emploi. L'augmentation du nombre d'opérateurs agréés ne peut être, selon M. Bendjeddou, que bénéfique à la protection du barrage et à l'exploitation de ses ressources poissonnières, en plus d'offrir des opportunités de travail aux jeunes à la recherche d'un emploi. Les surfaces hydriques de la wilaya de Mila, notamment celles des barrages de Beni Haroun et du barrage-tampon sont exploitées de manière spontanée par des pêcheurs amateurs, une situation qui impose de développer la formule de l'exploitation réglementée et, surtout, d'adopter une "vision globale d'exploitation" comprenant la pêche et la transformation, de manière à ouvrir des perspectives d'avenir pour le secteur, autant que pour le développement durable de la région. L'année 2011 sera marquée, selon le même responsable, par un nouveau lâcher d'alevins dans les trois barrages de la wilaya, en vue de développer les ressources halieutiques. Une unité de production d'alevins a récemment été inaugurée à El Ouricia (Sétif) par le ministre de la pêche et des ressources

halieutiques, de même que le plan directeur du secteur prévoit pour l'horizon 2025, le développement dans la wilaya de Mila, de 8 sites de pêche continentale, un nombre similaire de centres de pêche continentale, un centre de pêche pouvant être étendu aux activités touristiques et un site d'élevage intensif de poisson dans des cages immergées. Le plan en question prévoit d'atteindre d'ici quinze ans, une production de 2.000 tonnes de poissons par an et l'ouverture de plus de 100 emplois directs et des centaines d'autres postes de travail indirects. Entre-temps, la station de pêche de la wilaya de Mila prévoit de créer un port en bois sur le barrage de Béni Haroun, ainsi qu'un espace de dégustation et de récréation, une poissonnerie, des locaux pour pêcheurs, une unité de fabrication de glace, une chambre froide et des espaces touristiques intégrés dans la zone d'expansion touristique de Béni Haroun. L'activité de pêche dans la wilaya de Mila, surnommée aujourd'hui "la capitale de l'eau", nécessite, selon les professionnels du secteur, une direction dans la wilaya de Mila, de façon à doter la wilaya de moyens humains sur place, pouvant imprimer une dynamique à cette activité génératrice de richesses et d'emploi.

APS

ORAN, TECHNIQUE DES SERRES MULTICHAPELLES

Une expérience couronnée de succès

L'expérience des serres multichapelles utilisées dans la culture des tomates, a réalisé des résultats "positifs" à Oran, a-t-on appris de la station régionale de l'institut technique des légumes secs et des récoltes industrielles, situé dans la commune de Hassi Bounif. Cette nouvelle technique visant le développement des légumes précoces, préconisée par cette station en 2010 sur une surface de 1.000 mètres carrés, est qualifiée de réussite et d'encourageante, permettant sa généralisation sur d'autres types de légumes, a affirmé le directeur de la station. La technique de culture des légumes dans des serres multichapelles procure au fellah investisseur dans ce domaine un grand nombre d'avantages, comparative-ment aux serres ordinaires, connues

sous l'appellation "tunnels", comme l'a montré une étude comparative présentée par l'institut précité. L'utilisation des serres multichapelles réalise une grande rentabilité, dont la quantité produite est estimée à 2.500 quintaux/hectare contre 1.600 qx/ha dans les serres ordinaires, a-t-on souligné. Une expérience menée à la station régionale sus-citée révèle qu'une plante de tomate dans une serre multichapelles est composée de 25 bouquets, par rapport à onze bouquets dans une serre ordinaire. Cette nouvelle technique où une grande superficie est exploitée, contrairement à la technique conventionnelle, garantit une protection contre différentes maladies, ainsi qu'une économie en eau, à travers un système d'irrigation étudié, une maîtrise de la température et du

degré d'humidité, ont expliqué les personnes chargées de cette expérience au niveau de la même station. Outre ces avantages, les serres multichapelles s'appuient sur des équipements et sur une technologie considérée comme facile à utiliser par le fellah, selon l'un technicien, qui a affirmé que cette nouvelle charpente fait face au vent. Compte tenu de la réussite de cette expérience, la station précitée a procédé, vers la fin du mois de décembre dernier, à une campagne de vulgarisation au profit des agriculteurs des wilayas de Mostaganem, Ain Temouchent et Tlemcen, connues par la production de maraichers, afin de les sensibiliser sur l'importance d'utiliser des serres multichapelles aux multiples avantages.

APS

AFFRONTEMENT ENTRE SOLDATS
ET HOMMES ARMÉS14 morts au
Mexique

Quatorze personnes, dont deux soldats, ont trouvé la mort dans la nuit de jeudi à vendredi à Xalapa, capitale de l'Etat mexicain de Veracruz (est), lors d'un affrontement de six heures entre soldats et hommes armés, a annoncé l'armée. Les militaires sont intervenus dans un immeuble de la banlieue de Xalapa, une ville de 460.000 habitants, située à 300 km de Mexico, à la suite d'un appel anonyme. Ils ont été la cible de tirs de "membres du crime organisé (...) et ont tué sur place au moins douze des agresseurs présumés", a indiqué le général René Carlos Aguilar, au cours d'une conférence de presse. Par ailleurs, il a précisé que deux militaires avaient trouvé la mort dans les échanges de tirs, qui ont duré six heures. Dans l'immeuble où se trouvaient les hommes armés, les militaires ont saisi cinq fusils, trois pistolets, quatre grenades et deux véhicules volés. Cependant, les autorités n'ont pas identifié l'organisation criminelle à laquelle appartenaient les tireurs.

POUR VISITER LES SITES
NUCLÉAIRESDes diplomates
auprès de l'AIEA
en Iran

Des diplomates auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se sont rendus, hier, en Iran à l'invitation des autorités iraniennes pour visiter les sites nucléaires du pays, ont rapporté des médias. Dans une déclaration citée par l'agence Fars, l'ambassadeur d'Iran auprès de l'AIEA, Ali Asghar Soltanieh, a affirmé que des représentants de "la troïka des pays non alignés, le groupe des 77, la Ligue arabe, la Syrie, le Venezuela et Oman, participent à cette visite". Ces diplomates visiteront, notamment, deux sites nucléaires du pays. Une visite qui témoigne d'"un nouveau signe de bonne volonté" dans le cadre de la coopération entre l'Iran et l'AIEA, avait souligné le porte-parole iranien des Affaires étrangères, Ramin Mehmanparast. "Nous révélerons deux nouveaux succès nucléaires dans le domaine médical lors de la visite à Arak", a indiqué, de son côté, le chef par intérim de la diplomatie iranienne, Ali Akbar Salehi, qui dirige également l'Organisation iranienne de l'énergie atomique. L'Iran et les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) doivent se retrouver les 21 et 22 janvier à Istanbul pour reprendre les discussions nucléaires. Les Occidentaux accusent l'Iran de chercher à se doter de l'arme nucléaire sous couvert d'un programme civil. Mais Téhéran rejette ces accusations, insistant sur le caractère purement civil et pacifique de ses activités d'enrichissement. Elle était chargée de superviser l'après-guerre.

APRÈS UNE TOURNÉE D'UNE SEMAINE À L'ÉTRANGER

Saâd Hariri regagne son pays

Le Premier ministre libanais Saâd Hariri est rentré vendredi au Liban après une tournée d'une semaine à l'étranger alors que son pays traverse, depuis mercredi, une crise politique née de la démission des ministres de l'opposition provoquant l'effondrement de son gouvernement d'union, a indiqué un responsable proche de M. Hariri.

PAR INES AMROUDE

Pour le moment, M. Hariri n'a pas réagi aux démissions annoncées mercredi au moment où il rencontrait à Washington le président américain Barack Obama.

Après Washington, il s'est rendu jeudi à Paris où il s'est entretenu avec le président Nicolas Sarkozy. Vendredi matin, il a rencontré, à Ankara, le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan avant de rentrer au Liban.

Le cabinet Hariri est désormais considéré comme démissionnaire à la suite de la démission de onze ministres de son gouvernement d'union, dont ceux du camp Hezbollah, en raison, notamment, de l'impasse liée à l'enquête du tribunal de l'ONU sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, survenu le 14 février 2005.

Selon la Constitution libanaise, le cabinet d'union, qui compte actuellement 30 ministres, s'effondre si plus d'un tiers de ses ministres (soit 11) démissionne.

A la suite de la chute du cabinet Hariri, le président de la République Michel Sleimane, a chargé ce dernier d'expédier les affaires courantes en attendant la nomination d'un nouveau Premier ministre.

Le chef de l'Etat doit entamer demain des consultations avec les groupes parlementaires pour nommer un nouveau



Premier ministre libanais. De son côté, l'ambassadrice des Etats-Unis au Liban, Maura Connelly, a appelé vendredi toutes les factions politiques libanaises à "faire preuve de retenue pour éviter une escalade des tensions dans le pays" après la démission des ministres de l'opposition du gouvernement d'union dirigé par Saâd Hariri, rapportent des médias.

"Les Etats-Unis appellent toutes les factions politiques à rester calmes et à faire preuve de retenue à ce moment critique", a déclaré Maura Connelly dans un communiqué.

Pour elle "il est maintenant plus important que jamais que toutes les parties s'engagent dans un dialogue constructif et évitent une escalade des tensions dans le pays".

L'ambassadrice a, en outre, affirmé que la chute du gouvernement n'arrêterait pas le travail du Tribunal spécial pour le Liban (TSL), chargé d'identifier et de juger les responsables de l'assassinat de l'ex-Premier ministre Rafic Hariri en février 2005. "Comme les Etats-Unis et la communauté internationale l'ont dit depuis le début, le TSL est un processus judiciaire international irrévocable. Son travail n'est

pas une affaire de politique mais de droit", a-t-elle expliqué.

Avant cela et dans la matinée de vendredi, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, s'était entretenu avec son homologue libanais, Saâd Hariri, dans le cadre des efforts turcs pour éviter une crise politique au Liban après la démission de onze ministres du gouvernement d'union libanais, a rapporté l'agence de presse Anatolie.

Saâd Hariri est arrivé dans la nuit à Ankara pour des entretiens avec les hauts responsables turcs, dans le cadre des efforts diplomatiques pour éviter une crise politique au Liban, après la démission de 11 ministres du gouvernement d'union dirigé par Saâd Hariri.

Selon Ankara, les entretiens turco-libanais devaient porter sur "les mesures à prendre" pour la situation au Liban et "la stabilité du pays, très importante pour la stabilité de la région".

Les médias libanais avaient évoqué jeudi une prochaine visite du ministre turc des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, au Liban pour proposer la médiation d'Ankara pour le règlement de la crise.

I. A.

APRÈS LE RÉFÉRENDUM

L'ONU réaffirme son soutien
à la paix au Soudan

Les Nations unies ont réaffirmé leur soutien à la paix au Soudan pour assurer un climat pacifique après le référendum sur le devenir de la région du sud du pays, a-t-on indiqué de source onusienne.

Dans une déclaration à la presse, le porte-parole de la Mission des Nations unies au Soudan (MINUS), Kouider Zerrouk, s'est dit optimiste "sur la situation pour la période de transition de six mois qui s'annonce" après cette consultation populaire.

"Seule la paix peut permettre le développement durable des deux côtés", a estimé le porte-parole onusien, en soulignant que la MINUS continuera à "fournir ses bons offices et proposer des consultations et à créer un environnement favorable aux négociations entre toutes les parties dans le but d'assurer la paix durant la période de transition". Le responsable onusien a tenu ces propos alors que le référendum sur le devenir du Sud du Soudan se poursuivait dans le

calme avec un taux de participation élevé, selon les observateurs et la commission référendaire. Le référendum du sud du Soudan ainsi que le second qui concernera le devenir de la région d'Abyei (reporté sine die) sont les point clés de l'Accord de paix

global, ayant mis fin en 2005 à deux décennies de guerre entre le nord et le sud du Soudan. Cet accord, en vigueur depuis la date de signature en 2005, comporte aussi d'autres questions devant être réglées entre le Nord et le Sud.

La mission de paix onusienne
au Népal prend fin

La mission des Nations unies au Népal (MINUNEP), déployée pour superviser la transition d'après-guerre dans ce pays, s'est achevée samedi, ont rapporté des médias, citant des sources onusiennes. Déployée au Népal en 2007, la Minunep était chargée de faire progresser le processus de paix et consolider le climat pacifique dans ce pays après dix ans d'une guerre civile ayant fait quelque 16.000 morts. La mission onusienne avait supervisé en avril 2008 les premières élections libres au Népal qui ont mené à l'abolition de la monarchie en place depuis 240 ans et à l'émergence des maoïstes comme principale force politique du pays. Le 15 septembre dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU avait renouvelé pour la dernière fois le mandat de la MINUNEP jusqu'au 15 janvier, à la demande du gouvernement népalais. Le président du Parti communiste uni du Népal (Maoïstes,UCPN-M), Prachanda, avait sollicité le soutien des ambassadeurs des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pour demander à la MINUNEP de rester au Népal jusqu'au 28 mai 2011. Mais ces derniers ont proposé à M. Prachanda de travailler avec les partis politiques pour créer un mécanisme alternatif en remplacement de la MINUNEP.



LE CES DE LAS VEGAS OUVRE SES PORTES

Motorola dévoile ses tablettes Xoom

Lire en page 12

GRÂCE AUX CAPTEURS DE POLLUTION INTÉGRÉS

Les futurs smartphones pourront mesurer le niveau de pollution de l'air

Lire en page 12

EN 1 AN SA PART DE MARCHÉ EST PASSÉE DE 1,8% À 26%



Android surclasse l'iPhone

Lire en page 12

GRÂCE AU SUCCÈS DES
SMARTPHONES ANDROID
BILAN POSITIF DE HTC SUR
LA FIN DE L'ANNÉE 2010



Lire en page 13

ATM MOBILIS

Les abonnés postpayés satisfaits de la facturation en ligne



L'opérateur public de téléphonie mobile, ATM Mobilis est le premier opérateur de téléphonie en Algérie à avoir lancé la facturation en ligne pour ses abonnés postpayés.

Ce service, disponible depuis trois ans déjà, permet aux abonnés postpayés de Mobilis d'obtenir le détail de toutes leurs communications : la date, l'heure, le numéro appelé, la durée et le montant de la communication. Il s'agit d'un service rapide et facile à la fois évitant, ainsi, à l'abonné de se déplacer aux agences pour récupérer sa facture. Mobilis offre, par ailleurs, à ses abonnés une confidentialité optimale à travers un mot de passe qui sera communiqué à ses abonnés postpayés.

En outre, Mobilis offre deux options : L'offre gratuite qui vous permet de consulter et de télécharger vos factures telles qu'elles vous sont envoyées par voie postale et l'offre payante qui vous donne en plus accès à une analyse de vos factures. L'activation de cette deuxième option est gratuite, mais le service est facturé 100 DA HT par mois.

GRÂCE AUX CAPTEURS DE POLLUTION INTÉGRÉS

Les futurs smartphones pourront mesurer le niveau de pollution de l'air



Les fabricants de téléphones portables sont de plus en plus sensibles quant au respect de l'environnement. Après le lancement de téléphones mobiles écolo, il est question désormais de smartphones intégrant des capteurs de pollution atmosphérique.

En effet, les futurs smartphones devraient prochainement être en mesure, grâce à des capteurs intégrés, de déterminer le niveau de pollution de l'air. Grâce à leur puce, les utilisateurs de téléphones portables pourront connaître le niveau de pollution de l'air à l'endroit où ils se trouvent. Ils pourront même faire remonter leurs informations et participer à la création d'une base de données à l'usage des scientifiques travaillant dans le domaine de l'environnement.

Pour ce faire, le West Oakland Environmental Indicators Project, une association californienne, spécialisée dans les phénomènes météorologiques, travaille actuellement en collaboration avec les laboratoires Intel Labs, dans le but de mettre au point ce capteur pouvant mesurer le nombre de particules en suspension dans l'air.

LE CONSUMER ELECTRONICS SHOW DE LAS VEGAS OUVRE SES PORTES

Motorola dévoile ses tablettes Xoom

Le Consumer Electronics Show ou CES 2011 de Las Vegas a ouvert mercredi dernier ses portes. À cette occasion, les fabricants de téléphonie mobile annoncent de nombreuses surprises en innovations technologiques, notamment en smartphones.

Ce salon essentiellement consacré aux nouveautés high-tech grand public du moment s'étale sur quatre jours. Plusieurs nouveautés seront dévoilées telles que le LG Optimus 2x, Samsung Galaxy S2, Google Nexus S, Sony Ericsson Xperia Play et autres.



Pour le moment, seul le constructeur américain, Motorola qui a présenté ses nouveautés : les tablettes Motorola Xoom. Il s'agit d'un smartphone tournant sous le système d'exploitation Android 3.0 compatible Wi-Fi et 3G. Il intègre, en outre, un grand écran tactile multipoint de 10,1 pouces et embarque le processeur Dual Core à 1 GHz Tegra2 de Nvidia avec 1 Go de mémoire vive.

Ce smartphone intègre aussi un capteur photo cinq mégapixels capable de filmer en HD 720p, la Xoom lit la vidéo jusqu'en HD 1080p. Mieux encore, ces tablettes disposent d'une webcam deux mégapixels en façade pour le chat vidéo extensible avec une carte SD, sa mémoire interne est de 32 Go. Les tablettes Xoom de Motorola seront commercialisées durant le premier trimestre 2011.

EN 1 AN SA PART DE MARCHÉ EST PASSÉE DE 1,8% À 26%

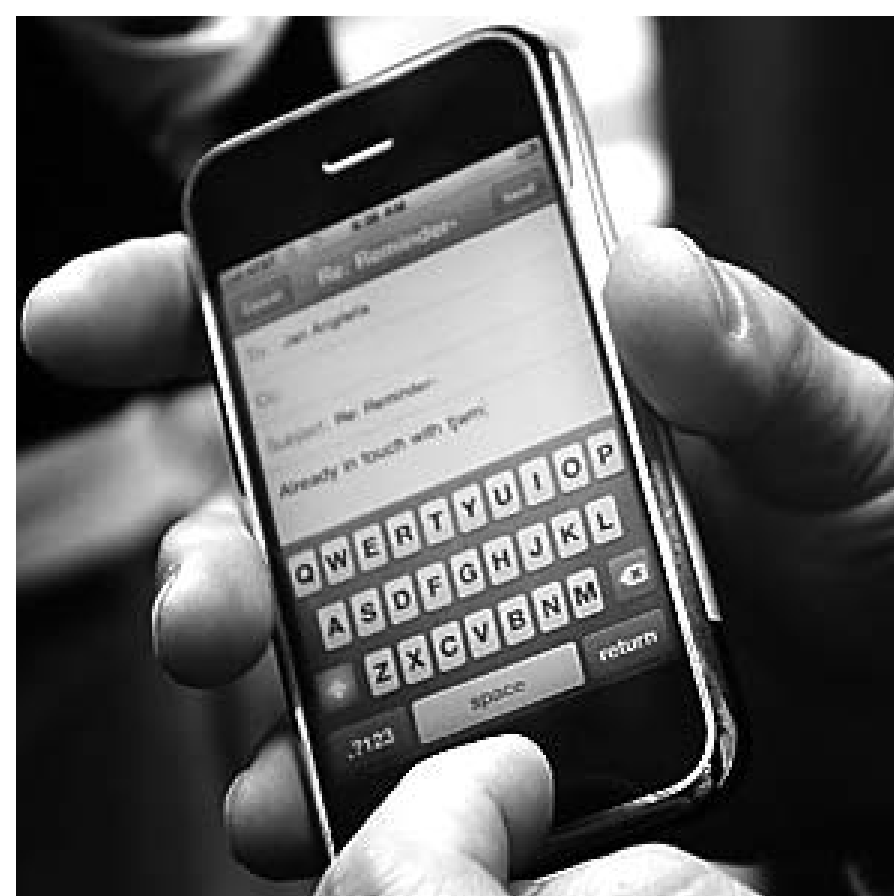
Android surclasse l'iPhone



Toutes les études menées ces derniers mois démontrent que les ventes des smartphones sous Android dépassent largement ceux de l'iPhone. D'ailleurs, les derniers chiffres fournis par le cabinet «Comscore» l'attestent. Le nombre d'abonnés américains ayant un smartphone Android est désormais supérieur à celui ayant un iPhone.

L'étude porte sur 234 millions d'Américains de plus de 13 ans. Sur la période septembre-novembre 2010, RIM (BlackBerry) serait toujours numéro 1 du marché des smartphones avec 33,5% de parts de marché, suivi de Android avec 26% et de l'iPhone avec 25%. A en croire ces chiffres, c'est la première fois qu'Android accède à la deuxième marche du podium laissant, ainsi, Microsoft, Samsung, LG, Motorola, BlackBerry et Nokia loin derrière. Pour mémoire, l'étude publiée par le cabinet américain, Gartner en août dernier indique que les smartphones sous Android seraient vendus plus au niveau mondial que l'iPhone au deuxième trimestre et troisième

trimestre 2010. Il s'agit là certes d'une surprise, car il y a à peine un an, Android ne représentait que 1,8% du marché, alors que 13% des smartphones vendus étaient des iPhone, disent les analystes de Gartner. En effet, en l'espace d'un an, le marché des smartphones a bien changé : il représente désormais 19% de tous les téléphones vendus, une croissance de plus de 50%. Les observateurs du marché mondial de téléphonie mobile estiment qu'à l'avenir il y aurait certainement d'autres changements, mais pour le moment, quelle serait la réaction d'Apple fabricant de l'iPhone ? Compte-t-il rebondir ? L'avenir nous le dira...



IL ANNONCE UN NOUVEAU SMARTPHONE

Acer marque son entrentée en 2011 !

Acer, l'un des leaders mondiaux des constructeurs de PC, annonce la sortie prochaine de son nouveau smartphone intitulé : « le beTouch E140 ». Une entrée en force pour cette nouvelle année pour Acer.



Le beTouch E140 est un smartphone intégrant la dernière version du système d'exploitation Android 2.3. Il s'agit d'un téléphone mobile d'entrée de gamme doté d'un écran de 2,8 pouces et un appareil photo numérique de 3,15 mégapixels. Ce smartphone signé Acer dispose tout de même de tout ce qu'il faut au niveau de la connectivité : 3G+, HSDPA, Bluetooth, Wi-Fi et

GPS. Android Froyo permet une navigation simple et agréable, ainsi de stocker les applications téléchargées, sur une carte mémoire SD. Le beTouch E140 est équipé de Facebook, Twitter et Youtube, ainsi que des applications pré-installées comme le service de streaming Acer Spinlets gratuit, le nemoPlayer et Acer UrFozz. Il peut gérer des boîtes mail grâce à Documents to go, et synchroniser les contacts avec Google Cloud Sync et Acer Sync. Enfin, le beTouch E140 sera disponible au courant du mois de janvier pour un prix non encore communiqué.

GRÂCE AU SUCCÈS DES SMARTPHONES ANDROID

Bilan positif de HTC sur la fin de l'année 2010



Le fabricant taiwanais, HTC vient de dévoiler ses résultats pour le quatrième trimestre 2010. Le bilan est plus que positif puisque son chiffre d'affaires et son résultat net ont plus que doublé sur la période.

Le constructeur de téléphones portables affiche une progression considérable non seulement de son bénéfice net, qui atteint 381 millions d'euros au quatrième trimestre contre 144 millions un an plus tôt, mais aussi de son chiffre d'affaires trimestriel qui passe de 1 milliard d'euros en 2009 à

2,7 milliards en 2010, contre 1,07 milliard à la même période l'année dernière. Selon le fabricant, les derniers mois de l'année ont particulièrement fait du bien à HTC qui a réalisé près de 60% de son chiffre d'affaires sur le dernier trimestre.

A en croire les analystes, ce bénéfice est notamment enregistré grâce au succès de ses smartphones équipés du système d'exploitation Android. Actuellement numéro 4 sur le marché des smartphones, HTC récolte le fruit de ses efforts. Il se place également comme numéro 1 sur les Windows Phone 7. Il est enfin, à souligner que suite à l'annonce des résultats trimestriels, le cours de l'action HTC a gagné 1,23%, lui permettant d'atteindre cette semaine son niveau historiquement le plus haut.

CULTURE

Chant et musique de chez nous

Dans les pays du Maghreb, et ce, à l'instar des autres pays de la planète, le chant et la musique ont toujours accompagné les actes de la vie sociale. Qu'il s'agisse de

cérémonies en l'honneur d'invités, de célébrations, d'évènements heureux ou encore de fêtes religieuses ou publiques, la musique a toujours fait partie du programme.

PAR M. HICHEM

La musique est à l'honneur chez les riches, comme chez les démunis, chez les citadins, à la campagne et même dans les contrées les plus reculées des grandes agglomérations. Au fait, ne dit-on pas que la musique adoucit les mœurs ? Le regretté El Boudali Safir qui fut non seulement un intellectuel de talent, mais aussi un amoureux de la musique avait dit un jour : « *La musique est associée à la vie de chacun de nous, comme un besoin, un adjuvant du plaisir ou encore comme un baume sur les cœurs pleins de souffrance* ». Les études réalisées dans le passé par des historiens ou encore par des musicologues ont toutes souligné que malgré les différentes péripéties que les arabes en général et les habitants du Maghreb en particulier ont connues, leur musique a pu être préservée et, par un phénomène de cristallisation, elle est restée en eux sauvée de toute altération telle qu'ils l'ont pieusement reçue des siècles auparavant d'Abderahmane ou de Haroun Errachid. Certains estiment que la musique pousse les soldats à braver l'ennemi, augmente l'activité et encourage les travailleurs dans leurs pénibles labeurs, elle dissipe les effets de la colère et fait naître au cœur des hommes le désir de la vie sociale et la tendance à la fraternité. C'est ainsi que des auteurs soulignent que dans le passé, deux hommes séparés depuis longtemps par une haine et une jalousie irréductible, se sont retrouvés dans un café ou chaque soir la musique agrémenta le lieu. A leur regard chargé de colère les deux hommes étaient prêts à se jeter l'un sur l'autre, mais la présence d'un musicien qui connaissait leur discorde, et craignant que la réunion ne soit troublée par une rixe s'est mis à jouer un air préféré par les deux antagonistes. D'ailleurs, de cette initiative naquit l'amitié entre eux, ce qui n'a pu les empêcher d'aller l'un vers l'autre pour s'embrasser comme de vieux amis qui n'avaient cessé de s'aimer.

La musique adoucit les mœurs

Dans «*Frères sincères*» de Mohamed Derouiche on relève que la musique est très apte à exciter la colère, comme elle peut attendrir les relations. Plus loin on peut lire également : «*le chant sert tout, il est même usité dans les lieux de prière* ». On dit même que la musique et le chant ont pour effet d'attendrir les cœurs, de subjuguier l'âme et de la remplir de respect. D'autres auteurs affirment, de leur côté, que le chant a été la cause d'une guerre durant deux années entre deux tribus. Il est une autre légende qui tend à prouver que la musique a les pouvoirs les plus actifs et les plus divers sur l'âme humaine. Dans ce même ordre d'idées, une légende est adaptée selon les pays, mais qui en fait concernerait le célèbre El Farabi qui avait appris la musique dans une des écoles fondées en Andalousie par les Califes de Cordoue et dont la renommée du musicien s'est portée jusqu'en Asie. Ayant été informé de cette réputation, le sultan Fakr-Edoula lui adressa plusieurs fois des messagers porteurs de présents et chargés de l'inviter à se produire dans son palais. Tout en acceptant ces invitations, il craignait qu'une fois là bas, il ne serait pas autorisé à réintégrer sa patrie ce qui d'ailleurs le fit longtemps résister



aux offres du souverain. Puis un jour, vaincu par les insistances et les prodigalités, il prend son courage à deux mains et se presenta incognito au palais. Vêtu pauvrement, portant un instrument de musique à la main, sa présence intrigua quelque peu le garde qui a longtemps hésité avant de le laisser entrer. Une fois dans une salle du palais, il se trouva en présence d'un concert qui se déroulait devant le sultan et ses nombreux invités. Tout en préservant son anonymat le plus complet, il prit place aux côtés d'autres musiciens et chanteurs sans que personne ne se doute de sa célébrité. Une fois son tour arriva, il interpréta un mode qui suscita un accès de fou rire difficile à réprimer en dépit de la présence du souverain. Mais, aussitôt après, il changea de rythme ce qui permit à la tristesse, aux gémissements et aux pleurs de succéder au rire puis avant de plonger l'auditoire dans la querelle, il opta pour un rythme particulier qui calma tout le palais avant de s'éclipser satisfait des merveilleux effets de sa musique.

Une influence sur le corps et l'esprit

On constate ainsi que la musique a une influence reconnue sur le psychisme et son pouvoir s'étend même au corps et à la santé. On se rappelle que vers la fin des années 50, l'arrivée du Dr. Frantz Fanon à l'hôpital psychiatrique de Blida a permis un changement complet des habitudes et aussi des moyens thérapeutiques. Fanon révolutionnaire de son état a voulu éliminer cette vision de prison qui caractérisait cet hôpital qui accueillait des malades de différents pays du continent. L'un de ses jeunes collaborateurs, en l'occurrence Dahmane Mokhtar se rappelle plusieurs années après de l'ambiance que Fanon avait créée non seulement au niveau de son service, mais à travers tout l'hôpital. «*Il avait en effet introduit un état d'esprit nouveau dans son service qui regroupait trois pavillons pour hommes et un pavillon pour femmes* », dira-t-il avant de préciser que sa technique était l'application de l'ergothérapie en tant que soins pour ses pensionnaires. Il faut souligner que non

seulement ses responsables n'acceptaient pas cette nouvelle technique, mais aussi certains de ses collègues le prenaient pour un malade. Cependant, chaque jour ses collaborateurs, tels Makhlouf Longo et Charef Abdelkader qui furent pour lui de véritables amis, relevaient des satisfactions. Au vu des résultats qui commençaient à faire tache d'huile, les malades des autres services ont demandé l'introduction de cette donne qui consistait à libérer les malades de leurs chaînes tout en leur permettant de s'initier à leurs hobbies préférés et, à découvrir leur personnalité, aspect qui l'incita à lancer des activités culturelles. C'est là qu'il fera appel à Abderrahmane Azziz qui travaillait au cachet à Radio Alger et lui proposa d'intégrer l'équipe. Une fois installé, Abderrahmane Azziz s'entoura de musiciens, de chanteurs et plus tard de poètes, d'hommes de théâtre et même d'artistes peintres avec pour seul objectif de tester le comportement de chaque malade.

D'ailleurs, cette technique médicale fut en effet bénéfique pour de nombreux malades dont bon nombre ont pu être reconcus socialement. Il faut souligner que cette méthode est toujours appliquée au niveau de cet hôpital, qui porte le nom de Frantz Fanon. Il est dit que la musique satisfait l'ouïe, impose à l'âme l'enthousiasme et réjouit le cœur. Elle est la compagne du solitaire et l'aliment du cavalier et, tout cela grâce aux magnifiques effets que peut produire chez les hommes et même chez les femmes une chanson interprétée par une voix mélodieuse.

Une action bénéfique sur le développement des peuples

Sur ce même propos, on rapporte qu'à la fin du XVIIIe siècle, une personnalité tunisienne du nom d'Ahmed Brehmat, qui visitait un hôpital de son pays, avait demandé si on arrivait à rendre la raison aux malades. L'interne de service lui répondit que les guérisons seraient nombreuses si l'on pouvait leur faire un peu de musique comme autrefois. A l'appui de cette opinion on lui montra le testament de la dame Baya Athamna, décédée deux siècles plus tôt qui

avait légué une somme importante afin qu'on fasse de la musique une fois par semaine aux malades de l'hôpital. Au Maghreb, la musique, surtout celle ayant un cachet religieux, a échappé aux influences étrangères qui ont marqué le temps. La plupart des écrits de l'époque ancienne soulignent sa constance et ses origines pour lesquelles elle est restée plus près et plus semblable à elle-même, par le fait qu'elle a préservé l'art qui touche à sa foi. Elle est restée surtout vocale, bien que des retouches lui ont été apportées tout au long du dernier siècle. Dans ces mêmes études on trouve dans ce Maghreb une musique au sens simpliste certes, mais diversifié. Dans chaque mosquée, le chant religieux (med'h) transmis de père en fils a été préservé de toute atteinte et surtout de la trahison des interprètes. A l'instar de la langue du coran, le med'h a bénéficié d'un puritanisme rigoureux. Si le style architectural des mosquées a connu des aménagements dans la coupole d'abord, puis dans les colonnes qui ont été reliées à des arceaux élégants et à des minarets qui se dressent vers le ciel, adoptées sur l'imagination des Califes de Baghdad et de Damas ou à celles des sultans ayant survécus aux différentes conquêtes, la prière, par contre, est restée immuable. Il est donc logique et naturel que le chant religieux associé à la prière soit préservés comme elle des atteintes du temps. Aux dires de quelques historiens de l'époque ancienne, une certaine tolérance permettant au chant de la poésie religieuse sur des airs empruntés à la musique profane a été remarquée dans les maisons de Dieu. Ceux là même affirment que cette tolérance remonte à l'époque andalouse où les imams avaient cru nécessaire et utile d'attirer les fidèles dans les mosquées en autorisant le chant qui dehors avait atteint l'apogée de sa floraison sous la forme du med'h. Le chant et la musique ont servi le développement intellectuel des peuples et nous estimons que ce parallélisme demeure encore assez évident pour avoir créé dans le Monde arabe et au Maghreb en particulier des arts musicaux différents d'une région à une autre. **M. H.**

HANDBALL

APRÈS SA 1^{ÈRE} DÉFAITE DEVANT LA SERBIE

L'Algérie face à la Croatie ce soir à partir de 20h

L'équipe nationale algérienne de handball messieurs, battue vendredi soir à Lund par son homologue serbe sur la plus petite des marges (24-25), en match comptant pour la première journée de la 22^e édition du Mondial 2011 qui se tient actuellement en Suède, affrontera ce soir le champion du monde 2003, en l'occurrence la Croatie.

PAR MOURAD SALHI

Le second adversaire de l'Algérie, qui a entamé ce rendez-vous par une belle victoire face à la Roumanie, battue sur le score de 27 à 21, aborde cette compétition avec l'espoir de décrocher une deuxième étoile mondiale qu'elle a raté d'un cheveu en 2009 contre la France sur le score de 24 à 19, lors de la 21^e édition tenue chez elle.

Les coéquipiers de Tahar Laban, auteur du premier but face à la Serbie inscrit à la 2^e minute de jeu, devraient faire appel à toutes leurs ressources et jouer le tout pour tout pour espérer aller de l'avant dans cette joute internationale très intéressante. Certes, la Croatie reste une redoutable équipe qui renferme des joueurs de haut niveau, notamment avec Balic qui ne rate aucune occasion devant la cage, les Algériens peuvent réaliser ce soir un bon exploit, même si la mission s'annonce d'ores et déjà très difficile devant cette équipe formée au début des années 90.

Une chose est sûre, la sélection croate est une valeur sûre du handball mondial, et s'affiche désormais comme une nation émergente, en témoigne sa 12^e place au classement mondial, mais elle n'est pas vraiment un favori en puissance de cette nouvelle édition, pour laquelle se présente également des nations huppées, à l'image de la France, l'Allemagne, la Danemark, la Pologne et la Hongrie ainsi que beaucoup d'autres sélections habituées à ce genre de rendez-vous de haut niveau. En tout les cas un vrai danger attend les hommes de Salah Boucekriou qui devront se méfier de cette équipe au jeu



collectif bien huilé et à l'engagement physique imposant propre à l'Europe de l'Est. Ce n'est pas facile devant ces handballeurs de la nouvelle génération aux gabarits impressionnants capables d'imposer leur rythme contre n'importe quelle sélection. Le sept algérien, très jeune, est dans l'obligation aujourd'hui de redoubler d'efforts et éviter les lacunes commises lors de la première sortie qui était totalement à sa portée, comme en attestent les quatre buts inscrits dans cinq premières minutes du coup d'envoi, sans pour autant encaisser le moindre but. Au moment où tout le monde s'attendait à un match à sens unique, la sélection serbe met les pendules à l'heure et remporte le match finalement sur le fil (un but d'écart). Les coéquipiers de Berkous, élu meilleur joueur du match, qui ont créé la surprise générale au début, n'ont pas pu maintenir la même cadence, puisque les Serbes qui en remontant dans un premier temps, leur retard, on fini par ren-

verser la situation à leur profit, notamment par Stoykovic et Prodanovic, épaulés dans leur mission par leur excellent portier Darko Stanic, auteur d'une quinzaine d'arrêts au cours de plus d'une demi-heure. Rempoter cette deuxième rencontre constituera un exploit pour les Algériens qui devraient rencontrer par la suite, après la Roumanie évidemment, le Danemark classé quatrième lors de la précédente édition.

Un succès des Algériens leur ouvrira, sans aucun doute, l'appétit de faire encore mieux, d'autant que le dernier match se joue contre l'Australie, l'une des formations la moins connue sur la scène internationale, en atteste la dernière place au classement général de la précédente édition. Loin de tous ces calculs, les Algériens devront puiser dans toutes leurs forces afin d'arracher l'un des trois tickets qualificatifs au second tour.

M. S.

Messaoud Berkous désigné meilleur joueur du match

Le handballeur algérien Messaoud Berkous a été désigné meilleur joueur du match : Algérie-Serbie (24-25), disputé vendredi soir à Lund, pour le compte de la 1^{ère} journée du Groupe C du Mondial de handball qui se déroule du 13 au 30 janvier en Suède. Le Jeune algérien, âgé de 21 ans, est nettement sorti du lot en inscrivant 7 buts dont six en 2^e période, permettant à son équipe de remonter un handicap de quatre buts enregistrés à la mi-temps (9-13), et de mener par deux fois au score (20-19) à la 48^e minute puis (23-22) à la 54^e minute avant de perdre par la plus petite des marges. Le sociétaire du GS Pétroliers participe à son 2^e Mondial (messieurs) après celui de 2009 en Croatie. Il a également pris part au Mondial des U-20 en 2009 disputé en Egypte.

Les favoris ne tremblent pas



Les grosses cylindrées, à l'image de la France et de la Croatie, n'ont pas tremblé, à l'occasion de la 1^{ère} journée du Mondial-2011 de handball qui se déroule du 13 au 30 janvier en Suède. La Croatie, vice-championne du monde lors de la dernière édition disputée à domicile, n'a pas fait dans la dentelle en s'imposant face à la Roumanie (27-21), un succès net et sans bavure pour les Croates, qui entament la 22^e édition du Mondial dans la peau d'un favori. Dans le même groupe C, le Danemark a atomisé le "Petit Poucet" du groupe, l'Australie (47-12), une démonstration offensive des Scandinaves qui viennent de donner un sérieux avertissement à la Roumanie, son prochain adversaire. Lors de leur prochaine sortie prévue dimanche, les Algériens devront se méfier de l'ogre croate. Dans le groupe A, la France, tenante du titre et championne olympique 2008, ne s'est pas laissée impressionner par des Tunisiens qui ont pourtant bien entamés la partie, avant d'abdiquer par la suite en s'inclinant (32-19). Les hommes de Claude Onesta n'ont pas trouvé de difficultés pour venir à bout d'une sélection tunisienne qui n'a pas démontré son vrai visage et honoré son statut de champion d'Afrique. L'Allemagne et l'Espagne ont réussi à s'imposer sans surprise face respectivement aux deux autres sélections arabes du groupe A, l'Egypte (30-25) et le Bahreïn (33-22).

La Tunisie, l'Egypte, et le Bahreïn, devront impérativement réagir lors de leurs prochaines sorties s'ils ne veulent pas compromettre leur qualification au second tour. Dans le groupe D, la Suède, pays hôte de la compétition, avait ouvert les hostilités jeudi en s'imposant en match d'ouverture devant le Chili (28-18), une victoire logique pour les Vikings qui veulent marquer de leur empreinte cette nouvelle édition. La confrontation entre la Corée du Sud et l'Argentine n'a pas connue de vainqueur avec un score de parité (25-25), qui démontre que les débats étaient équilibrés entre les deux sélections. Le derby de l'Europe de l'Est qui avait opposé la Pologne à la Slovaquie avait tenu toutes ses promesses jusqu'aux dernières secondes de cette partie. Plus concentrés et surtout efficaces en attaque, les Polonais l'ont emporté en fin de compte sur un score de 35 à 33. Enfin dans le groupe B, l'Islande et la Norvège se sont imposés face respectivement à la Hongrie (32-26) et le Japon (35-29), confirmant leurs statuts de favoris de cette poule. La petite surprise est venue de l'Autriche, qui s'est imposée devant le Brésil (34-24), un habitué de ce genre de rendez-vous.

Les Africains débute mal la compétition

L'Algérie, la Tunisie et l'Egypte, les trois représentants africains au 22^e Championnat du monde de handball messieurs, débute mal cette joute internationale suédoise, en s'inclinant face respectivement à la Serbie (24-25), à la France (32-19), à l'Allemagne (30-25).

Si la sélection algérienne a frôlé l'exploit face au vice-champion du monde en titre, en l'occurrence la Serbie, devant laquelle il a démontré une belle performance, en jouant sans complexe devant les favoris du groupe C, ce n'est pas le cas pour les Tunisiens qui ont joué leur match inaugural face au cham-

pion du monde, la France dans un contexte un peu particulier. Ils n'ont rien pu faire. Défense solide, éléments très actifs, les motifs de satisfaction sont multiples pour le champion du monde, déterminé à préserver son acquis. C'était une entrée en lice pas vraiment évidente à gérer pour les Tunisiens, qui avaient sans aucun doute plus la tête aux événements dans leur pays qu'à ce match contre l'équipe de France. Les joueurs de Claude Onesta ont parfaitement débuté le Mondial par une large victoire (32-19). Au delà de ce score très large pour un champion d'Afrique en titre, il convient de

constater plusieurs choses, d'abord les Bleus n'ont rien laissé au hasard, en affichant une solidité défensive très intéressante autour de leur portier. Contre la Tunisie les Français ont lancé les hostilités dès les premières minutes. Le troisième représentant africain dans ce rendez-vous mondial, l'Égypte, également vice-champion d'Afrique s'est incliné face à l'Allemagne sur le score de 30 à 25. La suite de la compétition de ces trois pays africains, pourtant des habitués de la compétition, s'annonce difficile, surtout pour la Tunisie et l'Egypte, évoluant dans le groupe A, considéré comme étant le groupe

de la mort, aux côtés, notamment, de la France, champion du monde en titre, l'Allemagne et de l'Espagne. Concernant la journée d'aujourd'hui, les Tunisiens affrontent dans le cadre de la deuxième journée, les Espagnols qui dominent sans difficulté l'équipe de Bahreïn. L'Egypte, quant à elle, aura fort à faire cette fois-ci face à la redoutable équipe de France. Pour finir enfin la sélection algérienne, sous la conduite de Salah Boucekriou, disputera sa deuxième sortie de ce tournoi contre la Croatie.

M. S.

LOISIR ET DIVERTISSEMENT

Un créneau cruellement négligé au sein de notre société

Chaque personne, qu'elle soit adulte ou enfant, a besoin d'un moment de détente et de divertissement afin de se ressourcer ou tout simplement faire un petit break après avoir accompli des devoirs, des obligations personnelles, professionnelles ou sociales. La notion du loisir comprend, selon les spécialistes, notamment les sociologues, trois dimensions : temps libre, activités et liberté de choix.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Le temps libre est «le temps dont dispose une personne après s'être acquittée de ses obligations personnelles, familiales, sociales et civiques. Les activités réfèrent à la participation active d'une personne à l'une ou l'autre forme de loisir...» Quant à la liberté de choix, «elle est liée à la possibilité qu'une personne pratique des activités qui lui plaisent et qui répondent à ses besoins de détente, de repos, de divertissement ou de développement selon ses goûts, habiletés, aspirations ou ambitions».

Le loisir est aussi défini comme étant «une zone privilégiée de l'existence humaine où chaque personne peut, selon ses moyens économiques, ses goûts, talents et aspirations, déterminer l'usage de son temps libre et y insérer ses choix personnels des plaisirs et satisfactions qu'elle attend de la vie». Tout le monde est d'accord que le loisir est un espace de liberté et de détente par lequel, l'être humain peut se relâcher et retrouver ses efforts et changer ses idées.

Il faut savoir aussi que le loisir est un droit universellement reconnu depuis 1948 dans la Déclaration des droits de l'Homme adoptée par l'Organisation des Nations unies à l'effet que «toute personne a droit au repos et aux loisirs». Cette notion de droit au loisir correspond à des valeurs partagées et reconnues comme indispensables au mieux-être individuel et collectif par l'UNESCO. Il y a même une charte inter-



«**Les espaces de loisir et de divertissement dans notre pays restent encore très rares et les Algériens, notamment les jeunes, investissent les rues et les trottoirs de nos villes et les champs de nos campagnes pour «tuer le vide» et remplir leur temps libre.**

nationale qui justifie ce droit et tous les gouvernements et même les cultures «reconnaissent de façon accrue le droit des individus d'avoir des périodes de temps pendant lesquelles ils ou elles peuvent librement choisir leurs activités et expériences, spécialement celles conduisant au développement personnel, à l'amélioration de la qualité de vie et à la concrétisation des valeurs communautaires. La liberté des personnes et de choix sont les éléments centraux du loisir : elles doivent être librement exercées par tous».

Même du point de vu des psycho-

logues, le loisir et la distraction «permettent à la personne, notamment à l'enfant, d'avoir un certain équilibre en réalisant ses ambitions les plus personnelles. Ils favorisent son épanouissement et le libèrent de toutes les contraintes et les pressions socioprofessionnelles. Gaieté et épanouissement, tels sont les effets de ce temps si précieux aux yeux aussi bien des petits que des adultes. Le temps du divertissement est le seul moment de liberté permettant à l'être humain d'augmenter sa confiance en lui et lui permet de se ressourcer pour affronter les contraintes du quotidien. Cependant, et malgré la signature de l'Algérie à cette charte et sa reconnaissance de ce droit et aussi son engagement, selon les articles de la charte, à «assurer pour l'avenir de la disponibilité d'expériences de loisir enrichissantes en maintenant la qualité de l'environnement physique, social et culturel», les espaces de loisir et de divertissement dans notre pays restent encore très rares et les Algériens, notamment les jeunes, investissent les rues et les trottoirs de nos villes et les champs de nos campagnes pour «tuer le vide» et remplir leur temps libre. Très nombreuses sont les villes algériennes qui enregistrent un déficit criant en espaces de jeu et de loisir.

Les jeunes et les enfants passent le plus clair de leur temps à traîner en quête d'une occupation quelconque. Cette rareté est visible à l'œil nu. Dans un pays où

pourtant l'élément juvénile est prédominant, l'aspect du loisir et du divertissement reste de l'encre sur du papier —la loi prévoit l'obligation de prévoir des aires de jeu dans chaque cité en construction, d'une densité de 200 logements—. C'est un vrai paradoxe qu'on arrive à expliquer péniblement. Un handicap pénalisant devant une demande croissante et pressante. «Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, nos jeunes en sont réduits à improviser toutes sortes de jeux de fortune pour meubler une vacuité pesante». La place est faite pour les interminables parties de football dans les cours des cités.

Ce qui, au demeurant, cause des désagréments aux cités. Comme une carence n'arrive jamais seule, les espaces ludiques ou supposés tels ne respirent plus la santé. Le matériel est endommagé, voire parfois complètement détérioré, ceci sans omettre l'aspect sécurité qui n'est pas souvent pris en considération.

Les enfants, en particulier, sont aujourd'hui les plus touchés par ce manque terrible de lieu de divertissement et de loisir. La majorité de nos quartiers à travers toutes les villes de notre pays, même les plus grandes à l'instar de la capitale, souffrent du manque d'aires de jeux et d'espaces de détente pour les enfants. Même si des jardins publics existent dans de nombreuses communes, ceux-ci manquent d'aménagements et d'infrastructures pour enfants. «Nos enfants ont besoin, notamment durant les périodes des vacances scolaires et les week-ends, de s'amuser et d'extérioriser leur énergie débordante, de jouer et simplement d'être heureux mais en l'absence d'aires de jeux dans nos quartiers, nos petits ne font que traîner dans les rues, jouer au foot dans la rue en exposant leur vie à un danger certain», nous dira une maman abordée à Alger-Centre.

Il faut dire qu'à part les parcs d'attraction qui existent dans quelques grandes villes du pays seulement, nombreuses wilayas, villes et villages sont placés sous le signe d'endroits ennuyeux. «Dans les wilayas de l'intérieur, par exemple, et sans parler de l'extrême sud ou les montagnes, nos gosses ne cessent pas de se plaindre d'ennui et de la routine qui fait aujourd'hui partie de notre quotidien.

Il faut bien dire que pour plusieurs Algériens, le divertissement est un luxe qu'ils «ne peuvent tout simplement pas se permettre», nous diront des parents dont le budget très serré ne laisse pas à réfléchir aux sorties et aux loisirs. Mais aussi, il faut bien reconnaître que très nombreuses sont ces communes algériennes dites pauvres qui n'arrivent même pas à assurer les infrastructures de base à leurs habitants, que dire alors des aires de jeux et des endroits de divertissement même en pleine capitale.

Il faut aussi dire que même si certaines infrastructures sportives existent, elles ne sont pas destinées aux enfants ou même pas ouvertes au long de toute l'année. Quant aux espaces privés, à l'instar des salles de jeu, ils demeurent assez dangereux pour les enfants en l'absence de tout contrôle parental. Il faut dire, en dernier, que les autorités concernées doivent pallier ce manque pour tenter de stopper cette violence et cette agressivité qui demeurent aujourd'hui, apparemment, le seul refuge des jeunes pour s'extérioriser.

C. K.



Kim Kardashian

"Je suis bien plus complexée que les gens ne le croient"

Kim Kardashian sera en une du prochain numéro de Glamour aux États-Unis et à cette occasion, la jeune femme s'est confiée sur ses complexes et sur sa philosophie de vie. Cette interview en surprendra plus d'un car la jeune femme parle de ses faiblesses à cœur ouvert pour la première fois.

Kim Kardashian avoue au cours de cette interview : "Je ne me trouve pas aussi sexy que les gens le pensent." La belle va même plus loin et parle de complexes. Elle confesse : "Je suis bien plus complexée que les gens ne le croient, mais pour des petites choses stupides. Quand je m'habille, je n'arrive jamais à me décider." Ces paroles ne sont pas forcément des plus cohé-

rentes, si on prend en compte le fait que la jeune femme a récemment posé nue pour le magazine Playboy. Mais la trentenaire explique : "C'était un truc d'indépendance pour moi. J'ai toujours fait ce qu'il fallait, je filais droit pour plaire à mes parents et être une bonne fille. J'ai senti que là c'était une décision que j'étais la seule à pouvoir prendre. Et je pense que c'était pas mal, je garderai ces photos pour toujours." Kim Kardashian explique ensuite ne pas avoir confiance en elle, mais qu'elle y travaille chaque jour. "C'est un processus. Vous devez apprendre à l'accepter. Vous devez apprendre à aimer ce que vous voyez dans le miroir. Il y a évidemment des moments où je ne me sens pas moi-même, mais il faut faire semblant jusqu'à ce qu'on s'y fasse" conclut-elle.



LE CARNET DU MIDI

1853 UN PERSONNAGE BLANC FAIT DE PNEUMATIQUES

André Michelin, un industriel français, né ce jour. Avec son frère de Édouard, ils créent des pneus et fondent la société Michelin. Cette entreprise est bien connue grâce à son personnage blanc fait de pneumatiques. Les frères ont d'abord créé des pneumatiques démontables pour les bicyclettes en 1891, pour voitures à cheval en 1894 et pour autos en 1895. En 1891, Édouard et André Michelin inventent le pneu en caoutchouc pour bicyclettes. André Michelin a aussi lancé en 1900 un guide de cartes des routes pour se retrouver en France. Aujourd'hui, les guides Michelin sont des guides de voyage reconnus qui orientent les voyageurs sur presque toute la planète !



1901 L'ÉMINENCE GRISE DE LA JUNTE MILITAIRE



Fulgencio Batista, né ce jour à Cuba, est un homme politique et militaire cubain. Il accède au pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat et met en place un régime pro-américain. En 1952, il fromente à nouveau un second coup d'Etat et sera président par intérim mais des divergences apparaissent à l'intérieur et des rebelles menés sous la houlette d'un jeune avocat tenteront de prendre sans succès la caserne de Moncada à Santiago de Cuba. En 1954, Batista se fait élire président de la République sans opposition après le retrait de l'ex-président Ramon

Grau San Martin qui appelle au boycott, pour protester contre la corruption du régime. La pauvreté ne cesse de s'accroître alors que le jeu et la prostitution, contrôlés par les gangs nord-américains, se développent. En mai 1958, Batista lance 12 000 hommes contre la guérilla castriste lors de l'« offensive d'été » qui échoue trois mois plus tard. Castro mène alors une contre-offensive qui débouche sur une guerre civile le long de la Sierra Maestra dans l'est jusqu'au centre du pays, empêchant la récolte saisonnière de la canne à sucre. La classe dirigeante abandonne alors Batista qu'elle rend responsable de la détérioration de la situation économique et sociale. Le 28 décembre 1958, une partie de la population de Santa Clara apporte son aide aux guérilleros. Dans les jours qui suivent, ces derniers s'emparent de grandes quantités d'armes et des points stratégiques de la ville. Le 1er janvier 1959, Fulgencio Batista s'enfuit à Saint-Domingue. Son départ est suivi par l'entrée à La Havane de quelques milliers de guérilleros partisans de ce jeune avocat qui n'est autre que Fidel Castro.

1932 L'AMOUR DES GORILLES PAR-DESSUS TOUT

Dian Fossey est une ethnologue américaine qui est née ce jour. Elle s'est spécialisée dans l'étude du comportement des gorilles. C'est à partir de 1963 qu'elle multiplie ses séjours au Rwanda. En 1967, elle crée le Karisoke Research Center, dans les montagnes Virunga, dans la province de Ruhengeri au Rwanda. En janvier 1970, son portrait, photographié par Bob Campbell, paraît en couverture du National Geographic. Elle devient alors une célébrité mondiale, ce qui fit de la publicité pour la protection des gorilles. En 1974, elle obtient un doctorat en zoologie de l'Université de Cambridge. Dian Fossey est assassinée le 26 décembre 1985, soit par des braconniers, soit, selon Farley Mowat, par des partisans d'une exploitation touristique des gorilles. Dian Fossey a raconté son expérience d'observations des groupes de gorilles dans un livre de mémoires, Gorilles dans la brume (Gorillas in the Mist), qui a fait l'objet d'une adaptation cinématographique.



1932 LE HÉROS NATIONAL

Laurent-Désiré Kabila est originaire du Katanga. Enrôlé dans les milices, il a le grade de colonel et il est vite remarqué pour ses talents d'orateur. De coup d'Etat en renversement, Laurent Désiré Kabilé se proclame président dès la fuite de l'ancien président Mobutu. Il se fait assassiner ce jour par son garde du corps Rashidi Mizele. Le procès des auteurs présumés de l'attentat a été très contesté par la communauté internationale. Trente personnes ont été condamnées à mort, dont le colonel Eddy Kapend. Cependant, à l'issue de ce verdict, on a affirmé aussitôt que l'enquête continuait. À sa mort, son fils Joseph Kabila est désigné par un groupe proche du pouvoir pour lui succéder.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1980 Grossière escroquerie



Le pétrolier Salem est sabordé et incendié par son équipage près de Dakar sur ordre de l'armateur. Le bâtiment, un peu vieux, doit faire l'objet d'une escroquerie à l'assurance. Malheureusement, lorsque les marins seront recueillis dans les canots de sauvetage, tous ont, avec eux, leurs effets personnels et des sandwiches frais en quantité. Le capitaine du bateau qui les recueille alertera les autorités sur cette anomalie et bientôt les aveux viendront.

1996 Le secret dévoilé

L'ex-médecin personnel de François Mitterrand qui vient de décéder, le Dr Claude Gubler, sort un livre, "Le grand Secret", dans lequel il affirme que le président se savait atteint d'un cancer disséminé dans ses os depuis 1981 et que depuis 1994, il n'était pas en état d'assumer ses fonctions à la tête de l'Etat français.



2001 Marée noire aux îles Galapagos



Battant pavillon équatorien, le cargo Jessica s'échoue à 800 mètres des côtes de l'île de San Cristobal. Au moins 600 des 900 tonnes de mazout s'échappent du tanker et menacent ce trésor mondial de la faune marine, notamment reconnu pour ses tortues géantes. Le cargo Jessica, pétrolier équatorien, s'échoue dans les Galapagos. Le capitaine du navire n'avait pas la qualification nécessaire à un voyage jusqu'aux Galapagos avec un navire de cette taille. Le navire transportait 600 tonnes de fuel Oil Diesel (FOD) et 300 tonnes de fuel Intermédiaire (IFO 120) et n'avait pas licence de transporter le second produit. Enfin, il n'était pas assuré pour le risque de pollution. Le naufrage d'un cargo au large des îles Galapagos provoque une catastrophe écologique. Plus de 570.000 litres de mazout se sont échappés près du paradis des tortues

géantes et d'oiseaux uniques au monde. La marée noire a dérivé vers l'île de Santé Fé, l'une des 13 îles des Galapagos, considérées comme un joyau de l'humanité.

2002 Une résolution sans effet

Le Conseil de Sécurité de l'ONU adopte une résolution exigeant de tous les pays qu'ils imposent un embargo sur les armes et une interdiction de voyager aux individus ou groupes associés à Oussama ben Laden, à son réseau, aux talibans, et que leurs biens financiers soient bloqués.



2005 Mère à 66 ans

Adriana Iliescu, une Roumaine âgée de 66 ans donne naissance à une petite fille. Elle est la femme la plus âgée au monde à accoucher. Elle a toutefois perdu la soeur jumelle du bébé, qui est morte au moment de l'accouchement. Elle est devenue enceinte par fécondation in vitro.



2006 Ellen Johnson-Sirleaf assermentée



La Libérienne Ellen Johnson Sirleaf a prêté serment pour un mandat de six ans à la présidence du Liberia. Candidate à la présidence de la République du Liberia, Ellen Johnson-Sirleaf franchit le premier tour en octobre 2005 et gagne le second le 8 novembre. Elle est déclarée présidente du Libéria, le

23 novembre 2005. Elle est la première femme élue à la présidence d'un pays africain. Elle a prêté serment ce jour devant le président de la Cour suprême Henry Reed Cooper, lors d'une cérémonie de prise de fonctions à laquelle ont assisté des milliers de civils ainsi que de nombreux dirigeants africains et diplomates étrangers.

PALUDISME

L'OMS s'attaque aux résistances

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient d'annoncer le lancement d'un plan mondial contre les résistances aux traitements du paludisme. « Si rien n'est fait rapidement pour prévenir l'apparition et la propagation de parasites résistants, le monde risque de perdre son traitement le plus efficace contre le paludisme », affirme en effet l'agence de l'ONU en charge de la santé. La prise en charge du paludisme repose aujourd'hui, sur des associations médicamenteuses comportant de l'artémisinine, les ACT. Or dans certaines zones situées à la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande, des cas de résistance à ces traitements ont été observés. Certes aujourd'hui les ACT sont efficaces dans 90% des cas au niveau mondial. Mais selon l'OMS, « si les ACT cessent d'être efficaces, de nombreux pays n'auront aucune solution de rechange ». Le plan d'action élaboré à Genève vise, notamment, à interrompre la propagation des parasites résistants. Il doit aussi améliorer le contrôle et la surveillance de la résistance aux ACT ainsi que l'accès aux tests diagnostics du paludisme. Rappelons que la lutte contre ce dernier a enregistré de nombreux progrès au cours de la dernière décennie. Le nombre de cas par exemple, a diminué de plus de 50% dans 43 pays. Et toujours sur la même période, plus de 750.000 vies ont pu être sauvées. Enfin une nouvelle étude prouve l'efficacité du candidat vaccin RTS,S contre le paludisme. Un travail mené sur des enfants de 5 mois au Kenya et en Tanzanie a montré que l'immunisation était efficace dans 45,8% des cas, pendant au moins 15 mois.

MÉNINGITE B

Un vaccin en vue

Le Suisse Novartis vient de déposer une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) auprès de l'agence européenne du médicament (EMA), pour le premier vaccin efficace contre de nombreuses souches de méningocoques B. Plusieurs études cliniques ont en effet montré qu'il serait efficace contre 77% des 800 souches pathogènes de méningocoques B isolées en Europe. «La diversité considérable des souches de méningocoque B dans le monde a été l'un des principaux défis dans le développement d'un vaccin efficace et à couverture large», explique le fabricant. En cas de réponse positive de l'EMA, Bexsero® serait le premier vaccin disponible contre la méningite de type B. «L'infection à méningocoque (quel qu'en soit le sérotype, n.d.l.r.) se transmet par le biais des sécrétions rhinopharyngées (toux, postillons, ...) et par contact direct lors de baisers profonds», indique l'Institut de Veille sanitaire (InVS). Cette infection des membranes qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière –les méninges– se déclare au terme d'une période d'incubation «qui varie de 2 à 10 jours (avec une moyenne de 3-4 jours)». La maladie se manifeste par de la fièvre, de forts maux de tête souvent associés à une photophobie, une raideur de la nuque, des nausées et des vomissements. La mortalité est de 10% environ, le décès pouvant survenir dans les 24 à 48 heures suivant les premiers symptômes. Les survivants peuvent présenter de lourdes séquelles : lésions cérébrales, troubles de l'apprentissage, pertes d'audition. Certains malades, victimes de septicémie, doivent subir l'amputation d'un membre. Entre 20.000 et 80.000 cas de méningite à méningocoque B sont observés chaque année dans le monde. En Europe, ce dernier est responsable de pratiquement 80% des infections méningococciques. L'incidence est maximale durant la première année de vie. Rappelons enfin qu'il existe 5 sérogroupes de méningocoques, respectivement identifiés comme les groupes A, B, C, W 135 et Y.

S. H.

L'ÉPISTAXIS

Comprendre le saignement de nez

L'épistaxis, autrement dit le saignement de nez, est un épisode qui peut facilement impressionner. Un choc durant un entraînement sportif, un enfant qui met ses doigts dans le nez avec un peu trop de vigueur, un coup de tension ou une fatigue passagère... les raisons peuvent en être multiples.

PAR SORAYA HAKIM

Rassurez-vous, dans 90% des cas cette hémorragie est bénigne. Alors que faire ? Attendre que ça se passe ? Mettre la tête en arrière ? Explications. L'épistaxis est surtout fréquente voire banale, durant l'enfance. Elle cesse de se manifester d'elle-même en principe, au moment de la puberté. Ses origines sont néanmoins multiples :

La tache vasculaire. Située dans la partie antérieure de la cloison nasale, cette zone fragile peut saigner facilement. Un simple doigt dans le nez peut déclencher un écoulement sanguin. Il n'est donc pas surprenant que les enfants soient les plus concernés... ;

Un traumatisme. Un mauvais coup, une fracture du nez, les suites d'une chirurgie du nez ou des sinus... ou la prise de drogue par voie nasale sont des facteurs favorisants de l'épistaxis ;

Une origine infectieuse. Rhinites ou sinusites peuvent entraîner des saigne-



ments de nez ; des troubles de la coagulation, une hypertension artérielle ou la prise de médicaments (aspirine, anti-inflammatoires, anticoagulants...) sont également des facteurs déclenchants ;

Un effort important, une grosse colère, une émotion forte, bref toute situation qui provoque une hausse brutale de la tension artérielle peut également être source d'une hémorragie nasale.

Comment réagir ?

Ne paniquez pas, Dans la majorité des cas et même s'il paraît spectaculaire, ce type de saignement est bénin. Contrairement à une idée reçue, ne penchez pas la tête en arrière. Même si cela semble limiter l'écoulement nasal, le

sang continue en fait de couler dans la gorge. Cela ne règle donc pas le problème... En premier lieu, asseyez-vous et... détendez-vous.

Mouchez-vous doucement afin d'évacuer les caillots. Pincez ensuite vos narines pendant une dizaine de minutes, pour permettre au sang de coaguler. Placez un linge froid ou un glaçon sur votre nez. Enfin, évitez d'y insérer un tampon de coton. Préférez-lui des mèches coagulantes, disponibles en pharmacie et dont vous devriez toujours avoir une boîte à la maison. Et bien entendu, une fois le saignement terminé, ne vous mouchez pas et ne vous grattez pas les narines.

S. H. Source Doctissimo

DÉGÉNÉRESCENCE MACULAIRE LIÉE À L'ÂGE

L'espoir des cellules souches

La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) se manifeste par la destruction des cellules de la rétine. Plus précisément de sa zone centrale, appelée macula. Due à un défaut d'irrigation sanguine, elle provoque une baisse de l'acuité visuelle, pouvant entraîner une dégradation sévère voire totale de la vision. Un essai clinique américain utilisant des cellules souches va bientôt être lancé dans la prise en charge de la DMLA atrophique ou sèche, pour laquelle aucun traitement n'existe à ce jour. C'est un espoir important, car cette forme de DMLA est aussi la plus fréquente : entre 80% et 85% des cas

La DMLA sèche est caractérisée par un défaut d'irrigation de la rétine dont les cellules s'atrophient. Ainsi détruites, elles ne peuvent plus remplir leur rôle : transmettre l'image au cerveau. Son évolution est progressive. Elle provoque d'abord des

déformations mineures des lignes droites. Puis l'acuité visuelle du centre de la rétine diminue, avant que n'apparaisse un « scotome » central, comme l'appellent les spécialistes. En clair, un scotome est un trou dans le champ visuel...

La seule façon de traiter cette forme de DMLA serait de faire repousser la lignée nerveuse entre la rétine et le cerveau, en implantant des cellules capables de se régénérer. Les cellules souches semblent donc aujourd'hui, « la voie la plus porteuse » dans ce domaine. L'essai clinique programmé par la société Advanced Cell Technology de Santa Monica en Californie, représente un espoir majeur. D'autant que des études menées récemment sur l'animal ont été couronnées de succès. Cette entreprise attend également les accords des autorités européennes pour mener des essais cliniques de ce côté-ci de

l'Atlantique. La DMLA néo-vasculaire ou humide pour sa part, entraîne une destruction plus rapide des cellules du centre de la rétine, celle-ci fait appel à un mécanisme de prolifération des vaisseaux sanguins pour compenser le manque d'irrigation. Résultat : les «néo-vaisseaux» ainsi créés détruisent toutes les cellules encore saines de la rétine. Malgré ce tableau plus alarmant que celui de la DMLA sèche, des traitements anti-angiogénèse permettent d'interrompre l'inéluctable destruction des cellules. A condition bien sûr, que le diagnostic soit posé tôt.

Pour que les traitements soient efficaces en effet, ils doivent être administrés précocement. Dès que le patient voit les lignes droites un peu déformées et qu'une grisaille s'installe, il doit consulter en urgence. Cette maladie reste la première cause de cécité acquise après 50 ans.

LE YAOURT

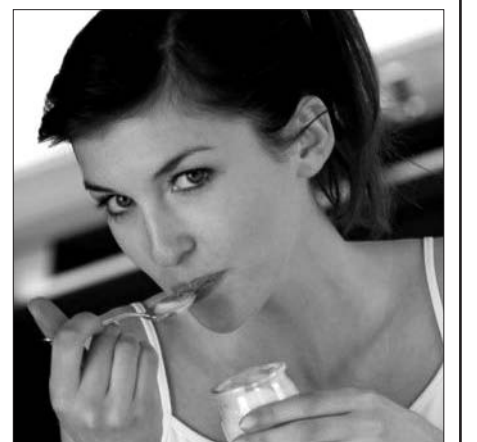
Bon pour la digestion ?

Le yaourt est une préparation à base de lait fermenté. Ce produit laitier contient des bactéries vivantes, et c'est un sérieux avantage pour la digestion.

Explications : le yaourt est fabriqué à partir de lait pasteurisé (de vache, chèvre, brebis, chamelle, ânesse..) auquel on ajoute des bactéries pour le faire fermenter. Les bactéries sont des *Streptococcus thermophilus* et des *Lactobacillus bulgaricus*. Dans un gramme de yaourt, on trouve un minimum de 10 millions de ces bactéries. Elles doivent rester vivantes dans le produit fini. Une fois le

yaourt consommé, ces bactéries vivantes se retrouvent dans notre intestin, où elles poursuivent leur activité de fermentation et aident ainsi à la digestion. Pour obtenir l'appellation yaourt, il est impératif d'utiliser exclusivement ces deux types de bactéries. Autrement dit, les laits fermentés avec d'autres types de bactéries (bifidus par exemple), ne peuvent pas s'appeler yaourts.

A savoir : le lait de soja ne peut pas devenir yaourt car les bactéries utilisent le lactose pour la fermentation, sucre que l'on ne trouve pas dans le lait de soja.





Gratin de pomme de terre à la moutarde



Ingrédients :

700 g de pommes de terre ferme
25 cl de lait
30 cl de crème fraîche
2 c. à soupe de moutarde
2 c. à soupe de graines sésames
Noix de muscade
Sel, poivre

Préparation :

Chauffer le four à 200°C (Th.6-7).
Eplucher et laver les pommes de terres. Les découper en rondelles de 2 mm d'épaisseur et les disposer dans un plat à gratin. Mélanger dans un bol la crème fraîche, le lait, la moutarde, du sel, du poivre et la noix de muscade. Arroser les pommes de terre et parsemer de graines de sésames. Glisser le plat dans le four et faire cuire pendant 45 minutes. Servir sans attendre.

Pommes au four à la vanille et aux épices



Ingrédients:

4 pommes
100 g de sucre en poudre
1 bâton de cannelle
2 gousses de vanille
4 anis étoilés
60 g de beurre
50 g de raisins secs

Préparation :

Nettoyer les pommes soigneusement et vider le cœur à l'aide d'un vide-pomme. Couper les gousses de vanille en deux, puis les fendre sur toute la longueur. Préchauffer le four th 6.
Beurrer un plat à four ou des plats individuels et disposer les pommes. Enfoncer dans le cœur la vanille et les raisins secs.
Poser dessus la cannelle et l'anis étoilé. Saupoudrer de sucre et mettre une noix de beurre sur chaque pomme. Faire cuire au four pendant environ 1 heure. Laisser refroidir avant de déguster.

Il nous arrive à toutes d'avoir parfois des signes curieux, désagréables, parfois troublants. Décelez leurs causes et vous pourrez ainsi prendre les choses en main !

Vos oreilles sifflent ou bourdonnent :

Ce trouble est fréquent lorsque l'on a été exposé à une ambiance sonore bruyante.

Des sifflements ou des bourdonnements persistants peuvent aussi être dus à une infection de l'oreille, à un bouchon de cérumen, à une baisse d'audition...

Ce que vous devez faire : Si vos symptômes persistent plus de 12 heures, consultez sans attendre un spécialiste ORL. Un traitement immédiat peut éviter la persistance de vos sifflements ou bourdonnements.

Vous avez des palpitations :

C'est comme si votre cœur «s'emballait». Heureusement, ces palpitations sont bénignes la plupart du temps.

Ce que vous devez faire : Vos palpitations surviennent lors d'une émotion forte ou d'un stress ? Ne vous inquiétez pas ! Votre tempérament, probablement nerveux et émotif, est sans doute en cause.

Lorsque cela vous arrive,



essayez de respirer lentement et profondément et pensez à vous détendre, ainsi vos palpitations s'estomperont. Surtout, ne vous affolez pas car elles risqueraient, alors, de s'accroître sous l'effet de ce stress supplémentaire.

Toutefois, si elles se répètent lors d'activités physiques, ou si elles sont associées à un essoufflement, à une douleur, consultez votre médecin.

Vos gencives sont d'un rouge vif :

Des gencives saines sont roses pâles. Si les vôtres sont rouges, un peu gonflées et qu'elles ont tendance à saigner, vous souffrez peut-être d'une gingivite.

Ce que vous devez faire : Brossez vos dents dans le sens vertical (des gencives vers les dents) puis les faces horizontales, durant trois minutes, si possible après chaque repas.

Mais faites un contrôle chez le dentiste et, au besoin, un détartrage et/ou un nettoyage sous la gencive.

Vos doigts sont douloureux et changent de couleur :

Alors qu'il ne fait pas un temps glacial, brusquement vos doigts deviennent blancs, glacés et insensibles, puis se mettent à bleuir et à gonfler pour, enfin, virer au rouge avec des picotements violents.

Ce que vous devez faire : Méfiez-vous des changements de température, notamment lorsque vous sortez du chaud vers l'extérieur, quand vous manipulez des aliments surgelés...

Enfin, essayez de renoncer au tabac car la nicotine favorise les contractions des vaisseaux et donc les troubles.

Malgré ces mesures, vos ennuis

persistent ? Consultez votre médecin.

Vous avez des saignements entre les règles :

Même s'ils sont peu importants, vous ne devez pas négliger ces saignements.

Ce que vous devez faire : Consultez votre gynécologue pour lui signaler cette perturbation de cycle. Pensez à noter quand sont survenus ces saignements par rapport à la date normale de vos règles, s'ils se sont produits après une possible cause déclenchante (rapport sexuel, choc émotif...), s'ils étaient rouges vifs, noirâtres, etc. Ces éléments peuvent aider au diagnostic.

DÉCORATION DE LIT

Incontournable pour votre chambre



permet de réaliser facilement des draps décorés sur mesure en quelques minutes seulement.

Comment vous y prendre ?

Tout d'abord, il faut choisir des draps en coton de couleur, unis. N'importe quelle couleur peut être utilisée, choisissez-en une qui soit assortie avec la décoration de votre chambre. Coordonnez les couleurs entre les taies d'oreiller et la housse de couette ou le drap : c'est plus joli.

Le matériel nécessaire :

- Un petit pot de verre
- De l'eau de Javel pure
- Un gros pinceau

La technique

C'est très simple : il suffit de tremper le pinceau dans l'eau de Javel et de dessiner sur les draps les motifs choisis !

Par exemple, de simples rayures, des motifs géométriques, des dessins naïfs...

Mais vous pouvez aussi écrire un texte (cela vous permet de réaliser un cadeau très original).

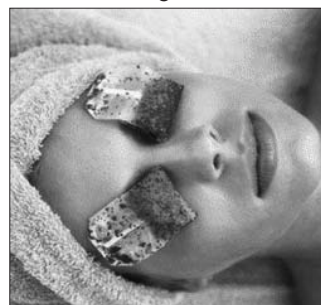
Une fois les draps décorés, il ne reste plus qu'à repasser les draps (avec un linge entre le fer et les draps) et à faire son lit.

Cette technique simple permet de décorer les tissus à l'infini, au-delà des draps vous pouvez l'utiliser pour tout le linge de maison (nappe, serviettes de table, rideaux...).

Décorer son lit est essentiel pour le confort. Le sommeil, ce n'est pas seulement le matelas, c'est l'ensemble qui doit respirer la joie de vivre. Voici une astuce qui

A S T U C E S

Yeux gonflés



Mettez un sachet de thé usagé et refroidi sur chaque paupière. Cela Dégonfle et rafraîchit les yeux !

Poche sous les yeux



Pelez et réduisez en purée un demi-concombre. Mettez la purée dans deux petites compresses de gaze. Déposez sur les yeux fatigués et laissez reposer ainsi 30 min.

Démêler les cheveux longs



Lorsque vous aurez fait votre shampoing, mettez votre revitalisant mais brossez vos cheveux avant de faire votre dernier rinçage.

Garder ses pieds au sec durant l'hiver



Enfilez des sacs de plastique par-dessus les bas. Ensuite utilisez du papier-collant pour les tenir en place, puis mettez vos bottes. Les pieds restent bien secs.

Mots Croisés N°434

Mots Fléchés N°434

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement :

- Réinsertion
- Tertre. Venelle
- Daim. Cheville au golf
- Bradype. Volatiles
- Parasol. Lumen
- Tables de pressoir. Bois en prenant le liquide avec la langue
- Céréales. Peintre italien (1575-1642). Au début de la pyramide

- Obligations remboursables en actions. Oui. Bosquet
- Meurtre de Dieu. Jurisconsulte et écrivain français (1520-1591)
- Singe. Conception assistée par ordinateur
- Affaiblies par l'âge. Anthropologue et psychanalyste hongrois (1891-1953)
- Note. Accoutra. Ferrure en forme de T.

Verticalement :

- Réparateur
- Obtenue. Bourgmestre. Pronom personnel
- Soupe au lait
- Tourne en sens inverse. Patron
- Cassius Clay. En les. Marqua une note d'un dièse
- Fraude. Anciennes unités de dose absorbée de rayon-

- nements ionisants
- Vigne. Monnaie
- A le. Fessier. Abruti
- Caboche. Moineau. Exprime le rire lorsque répété
- Relative à l'iléon. Attache
- Acide sulfurique déshydraté en partie. Fléchissait
- Issu. Tumeur

épanché	ambitionne	chant pour deux	sublime	époux	fâsi	ensevelira
économie	dissémineraient	grande voie	très maline	petit chemin	amoncellement	
diras oui						pas grand chose
chatrme		luqubre				
fautes		réduite			élément gazeux	manque de goût
abus de confiances			influences	hautain	déchiffre	élément gazeux
montre sa joie	préposition	enleva la peau				négation
étoile	foyers	plante décorative	bouche d'oiseau			décorateur
demiers		issu		essais		sonde
travaux d'écolier				judicieux	paes d'Amérique	immobilis
piques	renverra au pas		à ne pas répéter			unité de scieur
niveles			ange déchu	phase de satellite	dispose	passer à l'eau
pare-seur	avalée à nouveau			appareil de levage		titres de noblesse
fait de l'effret	mières des abeilles	capitale du Béarn	tilet d'eau	parfume à la badiane		dressés
crétin				parfume à la badiane		dressés
séduisante				parfume à la badiane		dressés
fixée	fait du tort		état africain		crack	volute
	affamé biblique					
espéren-		rouspe-				
ces		teur				
parleur		esprit		cri du midi		terme d'échec
à rûmes				bien comités		pronom pour lui
en haut		personnel		baquette		
					résidus de fermentation	

SUDOKU N°434

					3	2	6
1		5	9				
	8	3		1	4		7
	1	2	6				
	9				7		
7	6	8	3	2	9		
					5		
	7	6				9	
					6	1	8
							7

Mots-Maxi N°434

Créez le maximum de mots à partir des dix lettres proposées.

LETTRES PROPOSÉES :

H E N C A K R V E I

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°433

MACHONNEMENT
IDEES . OCULUS
LOCATAIRE . I .
I . RUE . RARETE
THOMAS . NAVET
A . PELEES . IE .
NOS . GUE . CD . E
TB . TIREPIEDS
ITERER . ARMAS
SERA . ECURERA
MNEMO . ALUNIR
EUSSENT . STOT

MOTS FLECHÉS N°433

• D • L • E • U • G • C • B
B E D O N N A N T E • R I A
• D E P E T R E R A I E N T
C I T E R A S • O I N T S •
• C O T E • I O N • T E T S
C A U T I O N N E R A • R I
• C R E S U S • R I C T U S
S E N S • V • P E S T A I T
• R E • M E L O N • S U R E
C A R B U R A N T S • P A R
• • O E S T R E • T U E • O
T A N T E • D Y N E S • S N
• U T E • C A S E R A I T •
O B • M O I S • U N • N O M
• E T E N D • A V E R E R A
P R E N D • V I E • U R E S
• G I T E R A S • P E T • S
V I N • S A L E T E • E R E
• S T E • T E • O R E • A U
A T E M I • N A I S S A I S
• E R U D I T S • E T A L E

SUDOKU N°433

9	4	7	5	8	3	2	6	1
1	2	5	9	7	6	3	4	8
6	8	3	2	1	4	5	9	7
5	1	2	6	4	8	7	3	9
3	9	4	1	5	7	6	8	2
7	6	8	3	2	9	1	5	4
8	3	1	7	9	5	4	2	6
4	7	6	8	3	2	9	1	5
2	5	9	4	6	1	8	7	3

MOTS-MAXI

CHEVAINE
REVANCHE
ÉNARCHIE
INACHEVÉ
VACHERIE
VACHERIN
ACHEVER
ARCHÉEN
ARCHINE
CAVERNE

PROGRAMME TÉLÉ

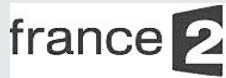


07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Bouhairat El-Chabout
10h30 : Nour Aini
11h30 : Antou aydane.
12h05 : Abtal Al-Djidja
12h35 : Aoukoul Electronia.
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Samihn
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Mouharibe El-Dawama
17h00 : Chahra
17h30 : Réhlat il fadha.doc
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aâlem Saïarat
18h45 : Maouid Maa Qanoune
19h15 : Djouha (El-Nassiha)
20h00 : Journal télévisé
20h45 : malafat iqtissadiya
22h00 : Dr House
22h45 : Daouri el mouhtarifine
00h00 : Journal télévisé



06:15 Zoé Kézako
06:30 Tfou
10:15 Météo
10:20 Automoto
11:00 Téléfoot
11:50 L'affiche du jour
11:55 Météo
12:00 Les 12 Coups de Midi !
13:00 Journal
13:25 Du côté de chez vous
13:30 Météo
13:35 Walker, Texas Ranger
14:25 Monk
15:15 Monk
16:10 Dr House
17:00 Dr House
17:55 3 princes à Paris
18:45 Sept à huit
19:50 Du clic à la réalité
19:53 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo

20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Les prénoms en musique
20:40 Courses et paris du jour
20:42 Météo
20:45 Je suis une légende
22:40 Les Experts
23:25 Les Experts
00:15 Contre-enquête
01:10 L'actualité du cinéma
01:15 Le club de l'économie
01:50 Le blog politique



06:05 Coups de génies
06:30 Coups de génies
07:00 Thé ou café
08:05 Rencontres à XV
08:30 Sagesses bouddhistes
08:45 Islam
09:15 Judaïca
09:30 Chrétiens orientaux - Foi, espérance et traditions
10:00 Présence protestante
10:30 Le Jour du Seigneur
10:45 Le Jour du Seigneur
11:30 Le Jour du Seigneur
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal
13:20 13h15, le dimanche
14:05 Météo
14:10 Vivement dimanche
15:55 Rugby
16:00 Rugby
17:55 Stade 2
18:45 Point route
18:50 Vivement dimanche prochain
19:55 L'agenda du week-end
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Survivre avec les loups
22:30 Ma maison de A à Z
22:35 Faites entrer l'accusé
23:55 Journal de la nuit
00:05 Météo
00:10 Histoires courtes : Cycle

«Les Bonnes résolutions»
00:11 Tragédie Grouïck
00:15 L'Amour propre
00:50 Vivement dimanche prochain



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:15 Bunny Tonic
10:20 Côté maison
10:55 Côté cuisine
11:20 Expression directe : FSU
11:30 Météo
11:35 La vie d'ici
11:55 Le 12/13
11:56 Météo
12:00 Edition régionale et locale
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:20 Louis la Brocante
14:55 Keno
15:00 En course sur France 3
15:25 Les enquêtes d'Agatha
17:00 Chabada
18:00 Questions pour un super champion
18:50 19/20 Edition nationale
18:53 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Zorro
20:35 Inspecteur Barnaby
22:05 Une histoire épique
22:08 Météo
22:10 Soir 3
22:45 Tout le sport
22:50 Déshabillez-nous
22:51 L'empire des sans
23:45 Cinéma de minuit
23:46 Du plomb pour l'inspecteur
01:15 Soir 3
01:45 Un livre toujours
01:50 Thalassa
03:45 Plus jamais sans mon

04:30 Les matinales
05:10 Questions pour un super champion



06:00 M6 Music
07:00 Absolut stars
09:25 M6 Kid
11:30 Caméra café
11:50 Sport 6
11:55 Turbo
13:15 Météo
13:20 Maison à vendre
14:10 Maison à vendre
15:45 Maison à vendre
17:20 66 minutes : Fillettes : alerte à la puberté précoce
18:45 D&CO
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6 : Retrouver la vue
20:30 Sport 6
20:45 Zone interdite
22:45 Enquête exclusive
00:10 100 % foot
01:20 Météo
01:25 M6 Music



19:00 Arte Journal
19:15 David Fray interprète
20:00 Karambolage
20:10 Arts du mythe
20:40 Thema
20:41 Loin du paradis
22:25 Une question de couleur
23:20 A Girl Like Me
23:25 Le voyageur noir
23:40 One Shot Not
00:35 Trafics
01:20 A qui profite le crime ?
02:00 Oedipe en Chine
02:55 La décennie Tony Blair
03:45 La décennie Tony Blair



06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Déco 8
09:45 Les dessous de table de François Simon
10:00 A vos fourchettes
11:00 A vos recettes
11:30 Les animaux de la 8
12:00 Les animaux de la 8
12:40 Les déménageurs de l'extrême
13:30 Les déménageurs de l'extrême
14:20 Les déménageurs de l'extrême
15:15 Les déménageurs de l'extrême
16:10 Drôles de vidéos
17:45 La minute de vérité
18:40 La minute de vérité
19:40 La minute de vérité
20:40 Heat
23:50 Direct poker
01:00 Les déménageurs de l'extrême
01:50 Les déménageurs de l'extrême
02:40 Les déménageurs de l'extrême
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
10:24 Disney Break
10:25 Les sorciers de Waverly Place
10:50 Les sorciers de Waverly Place
11:15 Les sorciers de Waverly Place
11:40 Les sorciers de Waverly Place
12:15 American Dad
12:40 American Dad
13:05 American Dad
13:30 Stargate Atlantis
14:20 Stargate Atlantis
15:10 Stargate Atlantis
16:00 Tellement vrai
17:40 Stargate
19:20 Friends
19:50 Friends
20:35 Ripoux 3
22:30 Le garde du corps
00:10 Le coût de la vie
01:55 Poker

LA SELECTION DU JOUR



20h35

Survivre avec les loups



1941. Misha a 8 ans quand ses parents sont emmenés par la Gestapo puis déportés. La famille qui la cache étant sur le point de la livrer aux Nazis, la petite fille décide de fuir : «vers l'Est», là où, lui a-t-on dit, ses parents ont été emmenés. Traversant la Belgique, l'Allemagne, la Pologne, endurant le froid et la faim, Misha marche inlassablement. Sur son chemin...



22h50

Déshabillez-vous



Déshabillez-nous, une nouvelle collection documentaire qui nous parle de nous-mêmes en plongeant dans notre intimité. Chacun des films part à la rencontre d'hommes et de femmes qui nous donnent accès à ce qu'il y a de plus secret dans leur existence et dans leur vie. En faisant appel au talent de réalisateurs et d'auteurs reconnus...



20h05

E=M6 : Retrouver la vue



Présentateur : Mac Lesggy.

Au sommaire : «Retrouver la vue : accessible à tous dans le futur ?». Comment des lunettes équipées d'une caméra pourraient permettre aux malvoyants de se repérer dans l'espace ? De distinguer des objets ? Rencontre avec un des seuls patients français à avoir subi une opération révolutionnaire : on lui a implanté une rétine artificielle...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements BT B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Le climat aurait une grande influence sur les civilisations



Pendant des siècles, prévoir le temps qu'il ferait le lendemain a été impossible. Or, une étude révèle que la chute de l'empire romain, par exemple, serait en partie due à la météo, imprévisible.

Ulf Büntgen de l'institut fédéral suisse de la recherche sur la forêt, la neige et le paysage a dirigé une étude portant sur l'implication des variations climatiques sur l'évolution et le déclin des civilisations à travers les âges. Grâce à l'étude de trois facteurs, lui et ses

collègues ont réussi à retracer les climats, les températures et les précipitations des 2.500 dernières années.

C'est en se basant sur 7.284 échantillons de chênes que l'équipe de chercheurs a pu évaluer les précipitations et grâce à 1.089 pignes de pin et 457 échantillons de mélèze qu'ils ont pu reconstituer les températures.

Ils ont ainsi pu constater qu'à chaque revirement dans le climat, quand celui-ci passait du froid et sec au chaud et humide par exemple, l'impact sur les civilisations était immédiat. En effet, l'agriculture s'en trouvait gravement perturbée mais cependant pas suffisamment longtemps pour que les populations aient le temps de s'y

adapter. Ainsi, les revirements climatiques correspondent aux bouleversements politiques et aux vagues de migrations humaines. C'est dans ces conditions que l'empire romain a chuté. De même, dans les périodes relativement stables de l'époque médiévale, on constate que le climat était, lui aussi, relativement constant. Mais au moment de la peste, la période était humide et l'épidémie a profité de ces conditions pour se répandre.

Les exemples sont innombrables. A l'heure actuelle, notre société est moins perturbée par les changements climatiques parce que le commerce international et les technologies modernes atténuent les effets, comme le rapporte la revue Science.

ENVIRONNEMENT

Convoyer un iceberg pour fournir de l'eau douce : une idée pas si givrée



Convoyer un iceberg du Groenland aux Canaries pour fournir de l'eau potable et une climatisation 100% renouvelable : le projet un peu fou porté depuis 35 ans par un ingénieur français a été modélisé numériquement pour la première fois. Et surprise : ça pourrait fonctionner!

Un iceberg arrimé, tel une plate-forme offshore, à quelques encablures des Canaries après avoir traversé l'Atlantique en moins de cinq mois. Ce n'est encore qu'une image virtuelle, fruit d'une simulation en 3D de ce voyage. Mais l'obstiné Georges Mougin ne désespère pas de voir ça un jour.

"Un iceberg présente un double intérêt", souligne l'ingénieur qui rêve d'un tel transfert depuis 1975 mais se heurte à nombre d'incertitudes scientifiques.

L'eau froide résultant de la fonte "permet ensuite de faire la climatisation de grandes zones" avant d'être utilisée comme eau douce pour la consommation domestique. De quoi justifier un tel transfert vers des contrées arides comme les Canaries, le Portugal ou le Maroc.

Les icebergs, qui se détachent des glaciers des pôles, sont composés d'eau douce, au contraire des banquises composées d'eau de mer gelée. Contrainé de patienter depuis les années 80, l'ingénieur a relancé son projet depuis quelques années grâce aux progrès de l'océanographie qui permettent aujourd'hui une connaissance détaillée des courants marins.

L'idée de l'ingénieur n'est pas de tracter les icebergs, monstres de plusieurs millions de tonnes, mais de profiter de leur "dérive naturelle" à travers les océans en les guidant avec un remorqueur. Cette "intuition", la société Dassault Systèmes a accepté de la "modéliser" avec des logiciels de pointe habituellement utilisés par des industriels pour concevoir leurs produits. "On a mis les outils les plus modernes dans ses mains pour voir si son projet est possible ou non", explique le directeur du projet chez Dassault Systèmes, Cédric Simard.

Toutes les étapes ont ainsi été simulées en 3D, du choix de l'iceberg idéal au large de Terre-Neuve, au Canada, à son arrivée aux Canaries en incluant une traversée dans les conditions météo d'une année-type. Pour cette simulation numérique, racontée dans un documentaire qui doit être prochainement diffusé dans l'émission Thalassa sur France 3, le choix s'est porté sur un iceberg de 7 millions de tonnes, dit "tabulaire" c'est-à-dire plat et donc peu susceptible de se retourner ou de se briser lors de la traversée.

Georges Mougin prévoit d'"habiller" l'iceberg d'une "jupe" faite dans un textile synthétique utilisé sur certains glaciers pour ralentir la fonte. Cette "jupe" serait appliquée avec une senne, un gigantesque filet utilisé pour la pêche au thon.

Ce procédé crée un "matelas d'eau" isolant autour de l'iceberg, selon les calculs validés par cette simulation. Ainsi paré, l'iceberg arriverait aux Canaries en 141 jours en ayant perdu "seulement" un tiers de sa masse. Il serait encore capable d'alimenter en eau une ville de quelque 50.000 habitants pendant un an.

Georges Mougin, conforté par ce succès virtuel, promet désormais une "première expérience statique dans une baie de Terre-Neuve pour vérifier la validité de la protection" avec sa société WPI. Peut-être au printemps 2012.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

MACHINE À VAPEUR

Invention de James Watt

SECTEUR Industrie

DATE 1769

En 1690, Denis Papin met au point la «machine atmosphérique à pistons flottants», qui actionne un piston grâce à l'énergie thermique de la vapeur d'eau. Difficilement exploitable dans des conditions industrielles, cette invention est modifiée tour à tour par les Anglais Thomas Savery, puis Thomas Newcomen.

L'Écossais James Watt ajoute la touche finale en optimisant le rendement de la machine de Newcomen et en s'affranchissant par là même de la pression atmosphérique, et donc des conditions locales. Il fabrique alors la première machine fon-



ctionnant uniquement à la vapeur. Pour la première fois, l'homme est capable de produire son énergie sans être tributaire des animaux, de l'eau ou du vent. La machine à vapeur est intimement liée à la révolution

industrielle, à tel point que l'on ne sait pas vraiment laquelle est à l'origine de l'autre. Au XXe siècle, la machine à vapeur sera remplacée par d'autres machines, comme la turbine ou le moteur électrique.

COMPRENDRE LA SCIENCE

Sommes-nous aujourd'hui menacés par un astéroïde ?

Avant toute chose, pas de panique ! Il y a peu de chances pour que vous connaissiez un jour un tel cataclysme. On connaît environ 80 astéroïdes qui croisent l'orbite de la Terre. Sept d'entre eux forment un groupe connu sous le nom d'astéroïdes Aten. Leur diamètre, pour la plupart, fait en général moins de 2 km. Ils passent régulièrement dans les parages et n'hésitent pas à s'approcher assez près de la Terre. Celui de cette taille qui s'est montré le plus curieux a frôlé notre planète en 1989 à environ 690 000 km, soit l'équivalent de moins



deux fois la distance Terre-Lune...

Plus théoriquement, il a été calculé qu'il se produisait cinq grosses collisions par million d'années (une échelle de temps finalement assez courte d'un point de vue géologique). Il faut également se méfier des comètes. Chaque année, il en passe environ une trentaine à l'intérieur de l'orbite de la Terre (une collision toutes les 10 millions d'années selon les statistiques). Or, une comète peut facilement atteindre 2 km de large : de quoi provoquer la formation d'un cratère de 30 km, bref, raser une

capitale ! Sans compter qu'après l'impact vient un autre problème majeur, celui de l'énorme quantité de poussières injectée dans l'atmosphère... Le ciel s'obscurcirait à tel point que la lumière du Soleil ne pourrait plus venir jusqu'à nous. Une telle plongée dans les ténèbres entraînerait le refroidissement de la planète ! Pour l'heure, rassurez-vous. Nous sommes encore loin de ce scénario catastrophe et une pincée d'optimisme peut encore laisser penser que nous aurons le temps de réagir au moment venu.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fajr : 6h02	Fajr : 6h21	Fajr : 6h36
Dohr : 12h39	Dohr : 12h59	Dohr : 13h15
Asr : 15h17	Asr : 15h36	Asr : 15h58
Maghreb : 17h36	Maghreb : 17h55	Maghreb : 18h17
Icha : 19h05	Icha : 19h24	Icha : 19h44

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

PROCÈS DES SEPT MILITANTS SAHRAOIS

VERDICT ATTENDU LE 28 JANVIER

Le verdict dans l'affaire des sept militants sahraouis des droits de l'Homme sera rendu le 28 janvier prochain a annoncé le tribunal de première instance d'Aïn Sebaa (près de Casablanca).

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Cette décision a été annoncée par le président du tribunal après l'audience des accusés et les plaidoiries de la partie civile et de la défense qui, a-t-on indiqué, ont duré plus de dix heures en présence de peu d'observateurs étrangers (États-Unis, Suède, Italie notamment). Les militants sahraouis : Salem Tamek, Brahim Dahan et Ahmed Naciri, présents aux audiences du procès ainsi que Mme Degja Lachgar, Yahdih Tarouzi, Rachid Sghir et Saleh Labouhri en liberté provisoire, sont accusés d'«atteinte à la sécurité de l'État» pour avoir effectué du 26 septembre au 6 octobre 2009 une visite dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf. Dans leurs réponses aux questions du président, les trois militants ont réaffirmé leur appartenance au Front Polisario et à sa lutte pour l'autodétermination du peuple sahraoui. Répondant, en premier, Brahim Dehan a souligné qu'il s'est effectivement rendu en Algérie, en juillet 2009, pour prendre part à une rencontre de soutien à la cause du peuple sahraoui et dans les camps de réfugiés sahraouis en septembre de la même année, au même titre que les autres militants. Sur ses deux visites, le président de l'Association sahraouie des victimes des



La liberté provisoire refusée aux 7 militants sahraouis dans l'attente du verdict.

violations graves des droits de l'Homme (ASVDH) a déclaré qu'il était fier d'avoir rencontré les dirigeants sahraouis et les responsables des organisations algériennes de soutien aux droits du peuple sahraoui à l'autodétermination ainsi que la presse algérienne qui lui a ouvert ses colonnes. Brahim Dahan a indiqué que sa visite, dans les camps de réfugiés, lui a permis de rencontrer sa famille, dont plusieurs sont des dirigeants du Front Polisario et de voir de près le fonctionnement des institutions sahraouies ainsi que l'organisation sociale dans les camps de réfugiés. Le tribunal avait refusé, le 22 décembre dernier, la demande de la défense de faire bénéficier

Ali Salem Tamek, Brahim Dahan et Ahmed Naciri de la liberté provisoire. Ils se trouvent en détention à la prison d'Oukacha (Casablanca) après leur transfert de la prison de Salé (près de Rabat). Le 17 décembre dernier, ce même tribunal avait reporté, pour la troisième fois, le procès. Ce report avait suscité la réaction d'Human Rights Watch (HRW) qui a appelé les autorités marocaines à garantir un procès équitable ou libérer les trois militants toujours en détention préventive.

Le dossier des sept militants a été transmis par le parquet militaire de Rabat au tribunal de première instance de Casablanca, lieu de juridiction où les sept militants ont été arrêtés par la Brigade nationale de la Police judiciaire marocaine (BNPJ) à leur retour d'une visite dans les camps de réfugiés. M. B.

GRIPPE SAISONNIÈRE

L'Algérie enregistre son premier décès

L'Algérie enregistre son premier décès dû à la grippe saisonnière. Il s'agit d'une femme, la quarantaine, décédée jeudi dernier au CHU de Bab El-Oued dont le cas a été confirmé par l'Institut Pasteur d'Algérie, avons-nous appris de source médicale. Trois autres décès, dus à des syndromes grippaux, sont en cours d'analyse au niveau du laboratoire de référence de la grippe de l'Institut Pasteur d'Algérie. Selon les responsables de la santé notre pays connaît actuellement une forte activité grippale.

IL ÉTAIT CHEF DE LA WILAYA I HISTORIQUE

Hommage au défunt Mahmoud Cherif

Un hommage a été rendu, hier, à Alger à Mahmoud Cherif, ancien chef de la Wilaya I historique, également ministre chargé de l'Armement et de l'Approvisionnement au sein du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). "Mahmoud Cherif était un modèle de dévouement, de sacrifice et de patience", a témoigné Abdelhamid Mehri, compagnon du défunt qui est décédé en 1987. Selon M. Mehri, et à la faveur de la commémoration d'événements liés à la glorieuse Révolution algérienne, il y a assurément lieu de mettre en évidence le comportement d'hommes, à l'image de Mahmoud Cherif, qui se sont donnés corps et âme au pays. Evoquant le parcours de Mahmoud Cherif, il a fait savoir que celui-ci a été, en 1958, désigné ministre des Finances au sein du GPRA avant de se voir désigner à la tête du département de l'Armement et de l'Approvisionnement, insistant pour dire que la clairvoyance de Mahmoud Cherif lui a permis de s'acquitter de sa mission avec "brio". Selon M. Mehri, le GPRA, alors en quête de nouvelles sources de financement pour intensifier la lutte armée, a jeté son dévolu sur Abane Ramdane et Mahmoud Cherif pour mener à bien cette mission. "Je les ai reçus à Damas et leur ai préparé tous le nécessaire (passeports, finances...) pour qu'ils partent en Tchécoslovaquie en vue d'en ramener des armes", a indiqué M. Mehri, relevant une volonté "inébranlable" chez les deux hommes et un "désir ardent de se surpasser".

APS

BELKHADÉM À PROPOS DES DERNIÈRES ÉMEUTES :

«Il faut retenir la leçon»

PAR KAMAL HAMED

Le secrétaire général du FLN a vivement conseillé aux cadres de son parti de tirer les enseignements qui s'imposent par rapport aux dernières émeutes qui ont secoué l'ensemble des villes du pays. «Il faut retenir la leçon» a, en effet, indiqué hier.

Abdelaziz Belkhadem lors d'une réunion avec les députés du parti avec pour ordre du jour cette question. Le premier responsable du parti, qui a refusé de faire le parallèle avec ce qui s'est passé en Tunisie, estimant que «les slogans scandés par les jeunes Algériens n'étaient pas politiques» a toutefois tenu à mettre en garde sur la non compréhension des messages envoyés par les jeunes. «Ne croyez pas que cela peut arriver qu'aux autres c'est tout» a-t-il martelé en soutenant que «la légitimité doit provenir du peuple». Tenant parfois à minimiser l'ampleur des émeutes, puisque il dira que «les manifestations étaient surtout menés par des adolescents» il a cependant tenu à souligner «qu'il ne faut pas sous-estimer ces

événements et il faut faire un diagnostic et trouver les raisons qui ont poussé les jeunes à exprimer leur colère». Il a annoncé que le parti est sur le point d'élaborer un document à ce propos en vue de lutter contre certaines pratiques et d'apporter aussi les solutions aux préoccupations des citoyens.

Invitant les élus du parti à investir le terrain pour apaiser les esprits et expliquer aux Algériens que l'État fait des efforts colossaux en matière de développement comme l'attestent si bien les projets en réalisation, le patron du vieux parti a indiqué, à l'adresse des élus du peuple : «Vous êtes la vitrine du parti et il faut faire comprendre aux jeunes que l'Algérie est notre pays et qu'il faut manifester pacifiquement pour faire entendre sa voix ». Cela dit, et après avoir reconnu qu'il est impératif de lutter contre certains fléaux, à l'exemple de la corruption, du chômage, tout en préconisant d'instaurer un impôt sur la fortune, l'orateur a plaidé pour le changement, en matière de gestion et de gouvernance économique. K. H.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com